

# L'ŒIL DE LA POLICE

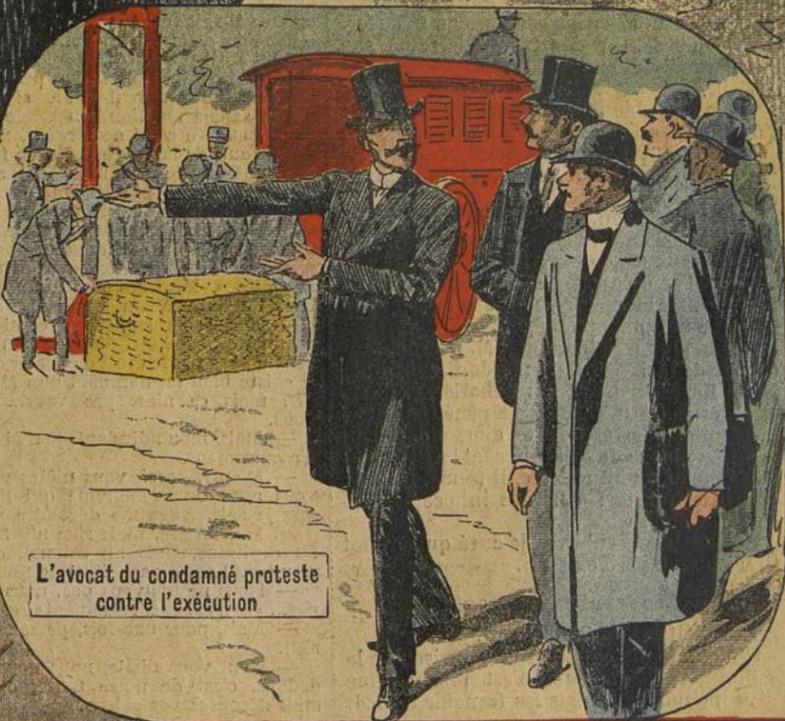
Publication nationale

## Une Exécution mouvementée

Hebdomadaire



L'arrivée devant l'échafaud



L'avocat du condamné proteste contre l'exécution

Un crime abominable mettait en émoi en Janvier 1910 le village de Chevry, près de Taintrux (Vosges). Le coupable était un cultivateur, Adrien Pierrel, âgé de 51 ans, alcoolique invétéré, qui habitait avec sa femme. En juillet 1909, sa mère, vieille femme

(Lire la suite page 2.)

## Le Feu à bord d'un Canot



La femme d'un marinier, qui habite avec les siens dans un bateau de pêche amarré dans le canal de Mardyck, près de Dunkerque, était partie faire ses provisions, laissant à bord ses trois bébés, âgés de trois ans, deux ans et huit mois.

Pendant son absence le feu prit on ne sait comment et les pauvres enfants auraient été brûlés vifs, si les mariniers, montés dans des barques, ne s'étaient hâtés de les arracher à la mort, en présence d'une foule profondément émue.

## Une Exécution mouvementée

(Suite).

de quatre-vingt-deux ans, vint habiter chez lui; elle possédait cinq cent quarante francs en or, toutes ses économies. Pierrel résolut de voler la pauvre femme.

Le 31 janvier, Pierrel, qui était ivre, pénétra, la nuit, dans la chambre où dormait sa mère, et vola l'argent. Le lendemain, il acheta de l'eau-de-vie et but tout le jour.

Vers quatre heures, la pauvre vieille, qui était infirme, appela son fils et le supplia de lui rendre son petit pécule. Il refusa; elle lui fit d'amers reproches.

Exaspéré, l'alcoolique la frappa au visage avec une brutalité telle que le sang jaillit. Puis, l'ayant à demi étranglée, il courut chercher, dans la cuisine, un lourd pilon en bois, et revenant vers la malheureuse, il la frappa jusqu'à ce qu'il lui eût défoncé le crâne et broyé la face.

Ce fut le garde champêtre qui arrêta le parricide et le conduisit à la gendarmerie. Condamné à mort le 8 Juin, le misérable a expié son crime.

## Le réveil du condamné

L'exécution devait avoir lieu à Saint-Dié. La guillotine avait été dressée dans une allée du parc, près du kiosque de musique.

Toute la nuit, la foule, à chaque instant plus dense, s'est massée autour de la prison. Le service d'ordre est assuré par ce qui reste de la garnison des 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bataillons de chasseurs à pied et un détachement du 62<sup>e</sup> d'artillerie venant de Corcieux.

Vers minuit, Pierrel se dresse tout à coup sur sa couche. Des coups sourds et répétés s'entendent, venant du dehors; ils proviennent des ouvriers qui plantent des piquets destinés à supporter les barrages en fil de fer.

— Qu'y a-t-il? demande Pierrel à son gardien.

Celui-ci le rassure de son mieux.

— Je crois bien, réplique le parricide que l'on monte « l'horloge » pour moi.

A ce moment, un clameur grossissante parvient jusqu'à lui. Son inquiétude grandit.

— Ce n'est rien, explique le gardien, ce sont des soldats libérés qui se querellent dans le parc avec des civils.

Pierrel semble accepter l'explication; mais il se montre bientôt très nerveux et demande à fumer une pipe au dehors.

A 4 heures exactement, MM. Viriate, procureur de la République; Sadoul, substitut; Henri Roger, son avocat; Sabotier, greffier, et le curé de la cathédrale pénètrent dans la cellule. Pierrel pousse alors un hurlement terrible: « Je suis innocent! » Et, d'une voix de plus en plus forte, il se met à crier, sans interruption: « Je suis innocent! Pardon! Pardon! »

On le laisse seul avec le curé qui ne peut tirer aucune parole de lui.

## Les derniers moments

La toilette a lieu rapidement. Cinquante mètres séparent la prison de la guillotine. Pierrel, qui n'est plus qu'une ve ne pourra jamais les franchir à pied.

On fait approcher le fourgon, dans lequel on le porte littéralement. Il est quatre heures 50.

Quelques instants après la voiture s'arrête au pied de la machine et Pierrel est descendu par les aides qui sont obligés de le porter. Il râle sans interruption: « Pardon! Je suis innocent! Pardon! pardon! »

On le jette sur la bascule et le couteau tombe à 4 heures 55. Les assistants s'éloignent, profondément émus.

## L'avocat proteste

A ce moment, l'avocat de Pierrel, M<sup>e</sup> Roger, s'adressant à des journalistes, s'écrie d'une voix indignée: « C'est ignoble, ce qui vient de se faire. Vous pouvez le dire. On a guillotiné un irresponsable. Depuis trois mois, j'ai la certitude absolue qu'il ne se souvenait même pas du crime accompli au cours d'une crise d'alcoolisme. » (!!!)

Il n'a pas été fait application à Pierrel de l'article 13 du Code pénal qui veut que le condamné pour crime de parricide soit conduit à l'échafaud en chemise, pieds nus, et la tête couverte d'un voile noir, et, qu'avant l'exécution, lecture soit donnée de l'arrêt de condamnation.

## Le sergent malgré lui

Au cours de la dernière période d'instruction, il est arrivé à un jeune étudiant en droit, attaché au Parquet de Rennes, M. Jules M..., une fort amusante histoire qui mérite d'être contée.

Lorsque M. M... arriva au régiment, on lui présenta une tunique de sergent pour qu'il la revêtît. M. M... fut d'autant plus étonné de cette grâce que qu'il était sorti de l'active comme soldat... de 2<sup>e</sup> classe et qu'il n'avait aucun droit au grade de sergent. Toutefois, comme il sait fort bien qu'au régiment il faut obéir sans discuter, M. M... endossa la tunique qui lui était présentée.

M. M... se demanda bien pendant quelques instants pourquoi il était si brusquement passé, sans transition, du grade (1) de soldat de 2<sup>e</sup> classe à celui de sergent, mais, content, après tout, de l'aventure, il s'en fut arroser ses galons. Deux jours plus tard, il se disposait à demander une permission de vingt-quatre heures pour aller surprendre sa famille et lui annoncer l'heureuse nouvelle, lorsqu'il fut interpellé par l'adjudant de semaine qui, grognard, lui dit: « Montrez-moi donc votre livret militaire ». M. Jules M... avança à l'ordre et tendit le livret à son supérieur.

— Mais sacrebleu, s'écria celui-ci, nous nous sommes f... dedans. Vous n'êtes pas sergent; vous n'avez pas le droit de porter cette tunique. Il existe bien un nommé Jules M... sergent au 47<sup>e</sup>, mais ce n'est pas vous... Déshabillez-vous.

— Mais, mon adjudant, je n'ai pas demandé d'avancement.

— M'en f... moi, vous n'êtes pas sergent et vous avez un homonyme qui l'est, voilà ce que je sais. Allez me décroûtre vos galons.

M. M... insista, mais rien n'y fit. Une visite au capitaine, puis au colonel, eut le même résultat. La réponse était toujours la même.

— Nous ne pouvons pas, nous ne pouvons pas... Ce n'est pas réglementaire.

— Mais, pour une fois, personne n'en saura rien.

— Non, vous dis-je, nous nous sommes f... dedans, c'est de notre faute, c'est entendu, mais décroûtez vos galons.

## LES MAISONS HANTÉES

Il y a quelques jours, le quartier Franklin, à Nantes, était en émoi. Dans une maison, se passaient des faits aussi extraordinaires que mystérieux.

Un marchand de chaussures a épousé une veuve qui était mère d'un garçonnnet de 14 ans, très nerveux, d'une mobilité extrême.

Or, la semaine dernière, les deux époux eurent leur curiosité piquée par des faits qui leur parurent invraisemblables. Des objets, chez eux, se déplaçaient d'eux-mêmes, comme si quelque main invisible s'en fût emparé.

La plupart du temps ces objets tombaient à terre, mais on eut dit, tant le choc était violent, que la même invisible main qui s'était emparée d'eux les eût, dans un geste rageur, projetés contre le sol.

Les faits se renouvelèrent, et avec eux l'étonnement des deux époux grandit d'abord, puis bientôt se changea en crainte.

Les jours passèrent; les faits se renouvelèrent. Tantôt des outils étaient tirés de leurs tiroirs et s'en allaient dans une pièce voisine, tantôt un dessous de plat lâchait tout à coup le buffet pour venir s'aplatir sur le sol, une autre fois le tiroir de la table de nuit tombait à terre dans un bruit assourdissant.

Ces objets étaient remis en place, mais bientôt d'autres se déplaçaient à leur tour.

C'est alors que les époux remarquèrent que leur fils semblait plus agité, plus remuant que de coutume. Il sautillait constamment, et de temps en temps, semblait comme tomber en arrêt devant un objet. Ils résolurent d'éclaircir le mystère et annoncèrent à leur fils que le soir même ils iraient trouver un magnétiseur de talent qui opère actuellement à la foire d'automne.

Le soir, en effet, tous trois se rendaient à l'établissement d'un magnétiseur et mettaient celui-ci au courant des faits extraordinaires qui se passaient chez eux.

Après le spectacle, les deux époux rega-

gnèrent leur domicile. Dès ce moment, leur fils, qui avait semblé prodigieusement intéressé par toutes les expériences du magnétiseur, sembla dans un état d'extrême agitation. A peine était-il arrivé chez lui que les faits qui se passaient depuis huit jours déjà recommencèrent, à tel point que les parents, effrayés, durent aller prévenir la police.

Des agents vinrent aussitôt, mais le... de mon de l'hypnose est sans doute de ceux qui se rient des agents de la police. Il recommença ses frasques, et sembla même tout particulièrement taquiner un des braves représentants de la... force publique. Par trois fois, celui-ci ramassa un dessous de plat qui venait de tomber; par trois fois le dessous de plat rebelle retomba à terre.

Le médium du magnétiseur vint dans la maison hantée. Les parents lui racontèrent ce qui s'était passé.

Pas un instant il n'hésita à reconnaître que l'enfant devait être la cause inconsciente de tout le vacarme. Mais le cas était particulièrement intéressant. Dans les cas ordinaires d'hypnotisme le sujet influencé par quelqu'un agit à la volonté de ce dernier, et la subit à tel point qu'il ne peut rien sans sa volonté. Ici, l'enfant, — ou suggestionné ou auto-suggestionné — a le don de déplacer, de par sa propre volonté, les objets.

Sur ces entrefaites, l'enfant qui, depuis quelques instants, était parti, revint. « Je suis revenu, dit-il, parce que je ne peux pas marcher ». Et il ajouta: « Je vais m'envoler ».

A peine était-il rentré que des objets se déplacèrent soudain. Parmi eux un sac de riz fut enlevé presque jusqu'au plafond, mais là haut creva, et inonda de son contenu tous ceux qui étaient là.

Des boîtes de confitures, un fromage, furent également déplacés.

Le jeune enfant va être soumis à un examen médical.

— Mais les camarades vont se f... de moi.

— On va vous changer de compagnie.

Ainsi fut dégradé, sans appareil, sans rassemblement de troupes et sans roulement de tambour M. M..., attaché au Parquet de Rennes, qui a, d'ailleurs, été le premier à rire de l'aventure.

## Fille de joie par héroïsme

On sait que dans la plupart des villes russes, le domicile est interdit aux israélites, si bien qu'il est impossible aux jeunes femmes israélites de se faire inscrire dans les universités, tandis que le domicile est accordé partout aux femmes de mauvaise vie.

De ces circonstances est née une nouvelle forme d'héroïsme chez les israélites studieuses; se faire passer pour prostituées auprès des agents de la police des mœurs, afin d'obtenir le fameux « billet jaune » qui, avec l'infamie, leur donne la liberté de domicile.

Cet état de choses et quelques circonstances particulières ont provoqué dernièrement un affreux drame.

Dans la petite ville de Smolewka vivait une veuve juive avec un fils et une fille, qui voulaient fréquenter l'Université de Pétersbourg. Le fils se convertit secrètement au christianisme et partit pour la capitale russe, où il s'inscrivit à l'Université. D'autre part, pour vivre, il avait obtenu un petit emploi dans le bureau de police où sont vérifiés les passeports des voyageurs.

Il y a quelques jours, il fut appelé à enregistrer un passeport délivré à Nyfka Gutik, de Smolewka, dix-huit ans, fille de joie. Sa sœur!

Quelques heures après, le jeune homme se suicida en laissant pour sa sœur une lettre, dans laquelle il lui conseillait de suivre son exemple.

« Nous nous reverrons dans un autre monde, disait-il, où il n'y a ni israélites ni prostituées. »

Deux jours après arrivait une lettre pour lui, où sa sœur lui annonçait son arrivée à

Pétersbourg pour suivre les cours de l'Université. Elle écrivait:

« Pour obtenir le droit au domicile à Pétersbourg, je me suis procuré avec l'aide de quelques braves gens un *billet jaune*. Ce qu'il faudra faire ensuite, nous le verrons. »

Ne recevant pas de réponse, la jeune fille se rendit à la police, où on lui remit la lettre du suicidé. Elle la lut et courut se jeter dans la Néva.

## Voleuse de pauvres

On n'avait pas vu, depuis trois ou quatre jours, au 37 bis de la rue Rébeval, à Paris, Mme Marie-Antoinette-Tallia, descendre de son logement.

C'était une vieille de soixante-quatorze ans, pauvre et lamentable créature, qui ne vivait que de la charité de ses voisins et d'un maigre secours de 30 francs que lui allouait chaque mois, le bureau de bienfaisance.

On frappa à sa porte. Point de réponse. Alors, redoutant un malheur, la concierge prévint M. Fagard, commissaire de police, qui fit ouvrir le logement de Mme Tallia.

La septuagenaire était étendue sur son lit. Elle était froide. Elle était morte.

Mais sous sa paillasse, la vieille femme, la pensionnaire de l'Assistance publique, avait caché 6,000 francs qu'on trouva.

## L'enseigne du Rémoleur

Au hasard d'une promenade, nous avons découvert à Paris une voiture ambulante de rémoleur qui porte cette piquante enseigne:

JULIEN D...  
Repasseur  
Aiguise les belles-mères  
Aiguise les belles-filles  
Repasse les gendres.

Renseignements pris, un « gendre » dans l'argot des aiguiseurs, est un couteau; une « belle-fille » une paire de ciseaux.

Quant aux « belles-mères », il paraît qu'il s'agit de rasoirs...

## MÉDAILLE DU QUARANTENAIRE (1870-1910)

On va frapper très incessamment une médaille en bronze argenté grand module (5 centimètres de diamètre) composée et gravée spécialement par Georges LEMAIRE, l'auteur des médailles officielles du Maroc, de Chine et de la Médaille coloniale.

Cette médaille est destinée à commémorer l'Édition définitive de l'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE par le Lieutenant-Colonel ROUSSET,

illustrée par 150 artistes avec planches en noir et en couleurs et publiée au sujet du quarantenaire des événements de 1870-71.

Tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la guerre de 1870-71 ou qui ont été mêlés aux événements sont priés d'envoyer leur nom et adresse à la Librairie J. TALLANDIER, 77, rue Dareau, Paris (XIV<sup>e</sup>).

L'ŒIL DE LA POLICE, chaque mercredi: 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs. 10<sup>e</sup> le numéro. EN VENTE PARTOUT



# DE LA POLICE DANS L'EST

**COUP DE COUTEAU.** — Une jeune fille passait dans le couloir de la maison qu'elle habite, lorsqu'elle fut frappée d'un violent coup de couteau à la cuisse gauche. Un jeune homme de 20 ans, fortement soupçonné, a été arrêté à minuit.

BESANÇON.



**COLLISION D'AUTOS.** — Sur la route de Charleville, une automobile filait à toute allure. A l'intérieur se trouvaient deux jeunes gens et deux jeunes filles. Près du village du Châtelet, la voiture fut rejointe par un autre qui conduisait un jeune homme accompagné de son oncle. Les deux voitures cherchèrent à se dépasser mutuellement. Mais la roue droite de la seconde voiture accrocha la roue gauche de la première. Les deux véhicules se renversèrent, jetant sur la route leurs voyageurs dont l'un fut grièvement blessé.

REIMS.



**UN CAMION DANS UN FOSSE.** — En revenant de la gare de Vallorbe un camion automobile monté par dix personnes roulait sur une route bordée d'un ravin dont elle n'est séparée que par une légère barrière. Le conducteur voulut éviter une voiture; mais l'auto brisa la barrière et tomba dans le ravin de dix mètres de profondeur. Tous les voyageurs furent blessés, un garçonnnet de quatorze ans fut tué sur le coup.

PONTALIER.



**ACCIDENT MORTEL.** — En travaillant dans une carrière, un jeune polonais donna un coup de pied qui provoqua un éboulement. Il voulut fuir, mais le malheureux n'en eut pas le temps. Une masse de terre s'abattit sur lui et l'ensevelit. Quand on put le retirer il était mort.

FROIDEFONTAINE.

# L'HOMME SANS TÊTE

Grand roman policier \*

PAR H. DE VERE STACPOOLE

(Traduction de Michel Epu)

CHAPITRE XV (Suite).

— Alors, venez; conduisez-moi à la rue Howland, et si vous pouvez m'indiquer la position exacte de la maison où est entré Sir Anthony Gyde, je vous donnerai un joli pourboire.

Ils sortirent. Freyberger s'installa dans le fiacre qui se mit à rouler grand train. Qu'un millionnaire du tempérament de Gyde eût loué dans un quartier excentrique une maison dont l'adresse ne figurait pas sur ses cartes de visite, cela était fort vraisemblable, nullement impossible en tout cas. On aurait pensé cependant qu'il aurait pu choisir un quartier un peu plus gai.

Après avoir fait quelques centaines de mètres dans la rue Howland, la voiture s'arrêta.

— C'est ici, dit le cocher en désignant une façade maussade et sale sur sa droite. A moins d'une bien grosse erreur, voici la maison en question.

— Attendez-moi, dit Freyberger qui alla frapper à la porte.

La porte, le marteau, les boutons de sonnette, tout était dans un état de grande saleté et témoignait d'un absolu manque de soins; un vieux tapis pendait à une fenêtre et une cruche de lait attendait sur le seuil de la porte.

Il frappa et sonna plusieurs fois avant de recevoir une réponse.

Enfin une femme mal habillée, sale et laide apparut.

— Etes-vous propriétaire de cette maison? lui demanda le détective.

— Oui.

— Je voudrais entrer et vous parler un moment en particulier.

— C'est impossible, dit la femme; si c'est M. Tidmus que vous demandez, il est parti et reviendra Dieu sait quand. Que voulez-vous?

— Je ne demande personne en particulier. Je désire seulement vous poser une question à laquelle vous serez certainement heureuse de répondre, car je suis un inspecteur de police, l'inspecteur Freyberger. Un homme est venu ici cette nuit entre minuit et demi et une heure; il a ouvert lui-même avec un passe-partout. C'était un homme barbu qui portait un grand chapeau et avait un sac à la main. Que savez-vous sur cet homme?

— Pas grand'chose! dit la femme. Mais que lui est-il arrivé?

— Si vous me permettez d'entrer, je vous expliquerai la chose... Merci.

Elle le conduisit le long du corridor, jusqu'à une petite pièce mal éclairée...

— Ce n'est pas ce qu'il a fait, c'est lui-même qui m'intéresse, continua le détective. Habite-t-il ici?

— Non, répondit la propriétaire. Si c'est bien celui dont vous parlez, il s'est présenté ici avec une lettre de M. Kolbecker m'priant de lui laisser la chambre de M. Kolbecker pour la nuit.

— Ah!

— Il était quelque chose comme une heure moins dix. Je veillais pour attendre M. Giles qui joue du trombone au théâtre de la Gaîté et rentre le plus souvent très tard. J'entendis une clef dans la serrure, je sortis dans le corridor et me trouvai en présence

\* Voir l'Œil de la Police n° 85 à 91.

de l'homme que vous dites. Il me demanda si j'étais bien Mme Stevens, et je lui répondis: « C'est bien mon nom; que désirez-vous? » Il dit: « M. Kolbecker m'a confié son passe-partout et me permet d'user de sa chambre pour cette nuit. » Je dis: « Oh! » et il continua: « Oui, madame, et j'ai une lettre de M. Kolbecker ». Il me donna cette lettre qui était bien en effet de M. Kolbecker et qui donnait au porteur l'autorisation de se servir de sa chambre. « Très bien », lui dis-je, « les draps sont propres; mais comment vous appelez-vous? » Il se mit à rire... Ce rire sonnait drôlement, mais n'importe. « Anthony », répondit-il. « Anthony... quoi? » repris-je. « John Anthony, c'est mon nom », dit-il; et je lui montrai la chambre. Il est sorti ce matin à huit heures et il a donné un franc à la domestique.

— Avez-vous la lettre qu'il portait?

— Non, il l'a gardée.

— Combien de temps M. Kolbecker est-il resté ici?

— Six mois environ. Depuis six semaines il est en Cumberland.

— Oh! dit Freyberger. En Cumberland! Et qu'est-ce qu'il fait, ce M. Kolbecker?

— C'est un artiste.

— Un artiste!

— Oh, il est très comme il faut. Il paye régulièrement. Même absent, il garde sa chambre et m'envoie le loyer tous les quinze jours sans faute.

— Avez-vous quelque-une de ses lettres?

— Je crois que j'ai la dernière.

Elle alla fouiller dans un tiroir qui renfermait mille brimborions...

— Ah, la voici! Non, ce n'est que l'enveloppe!

— Donnez-moi toujours l'enveloppe, dit Freyberger.

C'était une petite enveloppe de mauvais papier; l'écriture de l'adresse était bizarre et peu commune. Ses trois cachets postaux portaient « Skirwith », « Carlisle » et « Londres ».

— Est-ce là l'écriture de M. Kolbecker? demanda le détective.

— Oui.

— Il me faut garder cette enveloppe...

— Non! répliqua la propriétaire avec une soudaine méfiance. Rendez-moi cela! Vous venez ici me poser des questions sur mes locataires. J'y réponds, mais qui me prouve que vous êtes de la police comme vous dites? Rendez-moi cette enveloppe.

Freyberger mit l'enveloppe dans sa poche.

— Si vous voulez des preuves, dit-il, appelez un agent. Tous les hommes me connaissent. Maintenant, écoutez: M. Kolbecker vous a quitté il y a six semaines pour aller dans le Cumberland?

— Oui.

— Vous ne l'avez pas revu depuis lors?

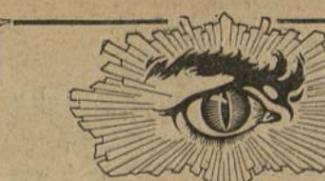
— Non.

— Eh bien, d'après nos informations à nous, M. Kolbecker est allé habiter le Cumberland, en effet; il a loué un cottage sous le nom de Klein et il a été assassiné hier soir chez lui.

— Assassiné! s'écria la femme qui, la bouche ouverte d'étonnement, regarda fixement le détective.

— Oui, assassiné, et l'homme qui est venu ici cette nuit et a occupé sa chambre, est, croyons-nous, son meurtrier.

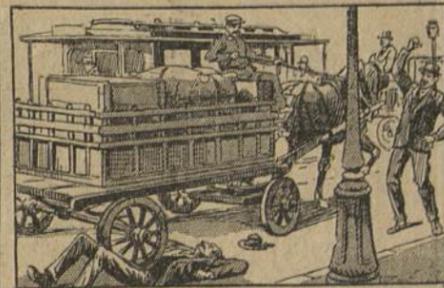
— Eh bien, c'est extraordinaire, pour



# DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

**LA COLÈRE DU MARI.** — Un Espagnol est marié avec une femme âgée de vingt-huit ans, dont il a deux enfants. Celle-ci dut abandonner son mari à la suite des mauvais traitements qu'il lui faisait subir. L'autre soir, vers neuf heures, il se rendit chez sa femme. Par un carreau, il l'aperçut couchée dans son lit avec un individu. La lampe était allumée. Furieux, il brisa le carreau, ouvrit la fenêtre, et sauta dans la chambre. L'amant sauta à la gorge du mari, et voulut le renverser mais celui-ci avait un vieux couteau à la poche. Il s'en empara et frappa son adversaire à cinq reprises différentes.

TOULOUSE.



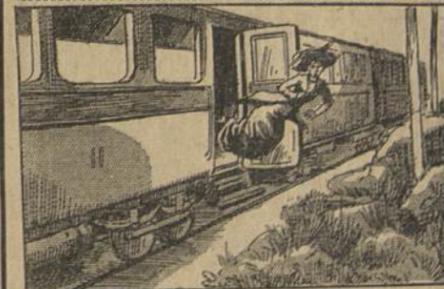
**UN HOMME ÉCRASÉ.** — Un sexagénaire traversait à la tombée du jour le pont de pierre. Effrayé par le mouvement des voitures, les appels des tramways, il ne sut pas se diriger sur la chaussée et alla se jeter dans un camion lourdement chargé. Les roues du véhicule lui défoncèrent la poitrine. La mort fut instantanée.

BORDEAUX.



**TUÉ À LA CHASSE.** — Un général de division du cadre de réserve qui se trouvait à la chasse, s'arrêta pour lire son journal et posa son fusil sur l'herbe près de lui. En se levant, il heurta l'arme du pied; le coup partit et le général reçut la charge dans le ventre. La mort fut instantanée.

MONT-DE-MARSAN



**TOMBÉS D'UN TRAIN.** — Tandis que son mari dormait dans le wagon de deuxième classe où il avait pris place avec une jeune femme, celle-ci sortit dans le couloir et se dirigea vers les water-closets. Mais elle se trompa de porte et ouvrit celle qui donnait sur la voie. Elle tomba dans le vide. Quand on la releva, elle avait cessé de vivre.

LIMOGES.

## LES TRIBUNAUX COMIQUES

### LE MÉDECIN DU GOUVERNEMENT

Ce serait un grand hasard, que de trouver un homme qui ait, comme Chenu, reçu les trois prénoms ci-après et dans cet ordre: Denis, Martin, Prosper. Mais en supposant le cas, on le donnerait en mille, à cet homme, pour édifier là-dessus un plan de fortune.

Inutile de chercher, vous ne trouveriez pas comment Chenu, qui faisait de la médecine sans être médecin, a utilisé cette partie de son état civil.

C'est bien simple, cependant, mais il fallait le trouver. Il suffira de voir la disposition de sa carte pour comprendre:

Chenu, D. M. P.

Ce qui, pour les clients, voulait dire: docteur-médecin, Paris.

Il est prévenu d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle est votre profession?

LE PRÉVENU. — Etudiant en médecine.

M. LE PRÉSIDENT. — Où étudiez-vous?

LE PRÉVENU. — Chez moi...; malheureusement, pour être reçu médecin, et d'abord étudiant, il faut être bachelier et je ne sais pas le latin.

Un fruitier nommé Tafoireau (ça n'est pas sa faute) tient à peu près ce langage: « Ma femme enfait depuis quelque temps, que nous n'y comprenons rien; mais, après, nous avons su qu'elle était simplement enceinte. Tout de même, que ne pouvant pas supposer ça après vingt-cinq ans de mariage et qu'elle a quarante-deux ans et n'ayant jamais eu d'enfants, voilà qu'elle se dit: « Mais qu'est-ce que j'ai à enlever? ça serait donc que je deviens hydropique. » Pour lors elle demande à une voisine: « Connaissez-vous un bon médecin? — Oh! oui, qu'elle lui répond, un crâne, M. Chenu; seulement qu'il est très riche et retiré et qu'il ne soigne plus que le gouvernement. — Oh! c'est contrariant, que dit ma femme; il ne voudra jamais s'occuper du petit monde comme nous. — Je vas lui demander, que dit la voisine; vous verrez, il est bon homme, pas fier, je suis sûr qu'il viendra. » Le lendemain, v'là qu'elle revient et qu'elle dit: « Eh bien qu'est-ce que je vous disais? Il veut bien; il va venir! — Ma femme était d'une joie... dont, à ce moment-là, juste, il arrive. Il ne me revenait pas beaucoup... une trogne... comme vous voyez... une tigrasse, qu'on aurait dit une tête de loup pour enlever les araignées, et habillé... qu'il était fichu comme l'as de pique. Enfin, ça ne fait rien; finalement qu'il dit à mon épouse: « C'est très grave », et qu'il me dit: « Je ne peux entreprendre votre épouse que si je viens

tous les jours, vu que c'est mon habitude chez mes clients, et que j'ai toujours mon couvert mis partout. — Vous l'aurez ici, que dit ma femme, et comme c'était l'heure de déjeuner, il se met à table, nous raconte qu'il avait été le médecin en chef du prince de Monaco, qu'il était puissamment riche; là-dessus, il me donne une poignée de main, m'emprunte 40 sous et s'en va, en disant: « Je reviendrai tantôt, parce qu'il faut que je réfléchisse à ça; c'est très grave. » M. LE PRÉSIDENT. — Et vous avez eu confiance dans ce célèbre médecin du gouvernement, puissamment riche, qui vous demande à dîner et qui vous emprunte quarante sous? LE TÉMOIN. — Ah! je vais vous dire: il m'avait montré un billet de 1,000 francs et il m'avait dit que c'était pour ne pas le changer, vu que quand il en avait changé un, ça filait, ça filait, même qu'il nous a confié que c'était avec des femmes qu'il avait sa petite faiblesse, et que ça ne nous a pas étonné que 1,000 francs filent comme rien du tout. M. LE PRÉSIDENT. — Vous savez que son billet de 1,000 francs était un prospectus de passementier: 1,000 francs? LE TÉMOIN. — J'ai su ça après; mais il avait aussi une grosse bague et il nous a fait voir sa montre marine, qui va dans l'eau, à ce qu'il nous disait, et qu'elle valait de 7 à 8,000 francs. M. LE PRÉSIDENT. — Et est-il revenu chez vous?

LE TÉMOIN. — Oh! je crois bien!... pendant sept mois, dinant tous les jours, ou déjeunant et m'empruntant des 100 sous, 10 francs, toujours pour ne pas changer son billet, que d'ailleurs c'était censément ses visites que je lui payais, et que ça se monte à plus de 700 francs. M. LE PRÉSIDENT. — Enfin, comment cela s'est-il terminé? LE PLAIGNANT. — Ça c'est terminé qu'un jour voilà ma femme... qui enfait toujours, qui dit: « Ah! que je souffre, j'ai des douleurs, je ne peux y tenir, va chercher le médecin. » Je cours chez lui, il n'y était pas, il était déménagé. Je cours chez un autre; il vient tout de suite, il regarde ma femme et il dit: « Eh bien! elle va accoucher, votre femme, voilà ce qu'elle a. » M. LE PRÉSIDENT. — Mais quels médicaments a-t-il donnés à votre femme pendant sept mois? LE TÉMOIN. — Oh! pas de pharmacie; il ordonnait une bonne nourriture, des poulets rôtis, de bon poisson, de bon gibier, avec de bon vin de Bordeaux. M. LE PRÉSIDENT. — Et il prenait sa part de cette médication? LE TÉMOIN. — Oh! et une bonne, et du melon et ce qu'il y a de plus beau en fruits. Le régime de la prison, auquel ce singulier médecin va être soumis pendant un an, va lui sembler bien dur après une ripaille de sept mois. Jules MOINAUX.

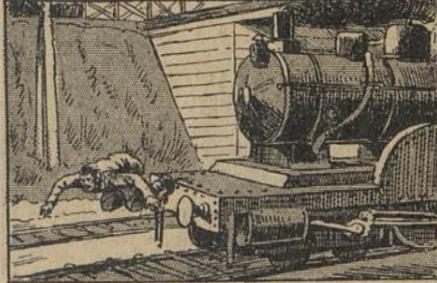


## DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

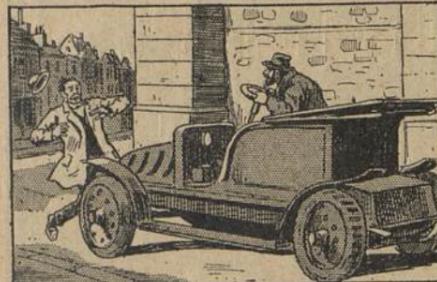
**TENTATIVE D'ASSASSINAT.** — Une tentative de vol suivie d'une tentative d'assassinat a été commise sur un soldat du 81<sup>e</sup> d'infanterie, ordonnance d'un commandant d'état-major. Il était couché dans le domicile de l'officier, lorsqu'il entendit un bruit insolite dans l'appartement. Il se leva aussitôt et se trouva en présence de trois individus, dont un était porteur d'une lampe électrique. Le soldat fut terrassé par les malandrins et frappé à coups de couteau. Il put néanmoins saisir son sabre et blessa l'un des criminels. Les trois malandrins s'empressèrent de prendre la fuite. La victime a dû être transportée à l'hôpital suburbain. **SAINT-ETIENNE.**



**VICTIME DE SON DEVOUEMENT.** — Dans l'après-midi, un domestique de culture s'était rendu avec un chariot dans une vigne. Un enfant jouait sur le chemin et risquait de se jeter dans les jambes du cheval. Le cultivateur courut vers lui pour le faire ranger sur le côté de la route, mais il s'entraîna les pieds malencontreusement et tomba. Une des roues lui passa sur le corps. Le malheureux ne tarda pas à mourir. **ARGÈLES-SUR-MER.**



**SUR LA VOIE.** — Pour traverser rapidement la voie, un homme descendit le talus et pénétra dans la tranchée. Mais, au même moment, un train arrivait. Les piles du pont des Bartsins empêchèrent l'homme d'apercevoir la locomotive. Il fut tamponné et littéralement mis en bouillie. On n'a pu encore l'identifier. **VICHY.**



**SOUS UNE AUTO.** — En revenant de traiter ses clients, un médecin rentra en ville avec son auto. A la hauteur de l'église, dans un tournant, il heurta violemment un antiquaire et le renversa sur la chaussée. Le pauvre homme fut relevé couvert de sang et transporté chez lui dans un état alarmant. **BRIVE.**

### AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

## L'HORLOGE DE FANFAN-L'ARBALÈTE

(Suite et fin).

Le second témoin est le grand Ernest, le fort aux farines, qui arrive en se dandinant comme un tambour-major, et qui commence par faire ses offres de service au président. Cette fois, le magistrat bondit :

— Mais je n'achète pas de farines ! Je ne suis pas boulanger.

**LE TÉMOIN.** — Comme démenageur, mon Président. Pas plus tard que la semaine dernière, moi qui vous parle, j'ai démenagé un journaliste et une sage-femme à Chaillot... Je garantis la casse et je pose les rideaux.

**M. LE PRÉSIDENT, ivre de fureur.** — Assez, assez ! vous dis-je. Contentez-vous de nous raconter clairement ce qui s'est passé.

**LE TÉMOIN.** — Avec Fanfan ?

**M. LE PRÉSIDENT.** — Avec Théodore Canaron.

**LE TÉMOIN.** — Moi, je l'appelle Fanfan.

**M. LE PRÉSIDENT, impatient.** — Appelez-le comme vous voudrez, mais dites vite. Il n'y a pas eu d'outrage public à la pudeur de commis ? Vous en êtes bien sûr ?

**LE TÉMOIN.** — Pas la queue d'une. On a rigolé, mais c'est tout. Ce diable de l'Arbalète, il vous a des idées, cet animal, à faire

\* Voir l'Œil de la Police n° 91.

sûr ! dit la femme en se laissant tomber sur une chaise.

Elle posa les mains sur ses genoux et fixa le détective.

Elle ne pouvait manifester tout son étonnement car son vocabulaire était limité, mais sa stupéfaction était profonde. Elle témoignait par ses gestes une assez vive émotion où cependant il ne semblait pas y avoir beaucoup de regrets.

Freyberger, en lui donnant tous ces renseignements, s'était départi de sa règle ordinaire qui était de ne rien dire du tout. On trouve rarement en effet un détective disposé à discourir sur l'affaire dont il a à s'occuper. Mais à ce moment le dessein précis de Freyberger était de visiter la chambre de Kolbecker ; or il n'avait pas de mandat de perquisition ; et le temps était précieux. Il voulait demeurer maître de l'affaire Gyde et le plus court moyen d'arriver à enquêter sur ce Kolbecker était d'intéresser la femme à l'affaire...

— Donc, vous voyez, continua-t-il, je ne suis pas venu ici pour m'amuser ni pour vous faire perdre votre temps. Vous serez naturellement convoquée comme témoin mais, en attendant, je voudrais voir la chambre de M. Kolbecker. Je n'ai pas de mandat de perquisition et je n'ai pas légalement le droit d'y entrer, mais cela me prendrait plusieurs heures pour faire établir les pièces nécessaires et cela nous ferait perdre un temps fort précieux... Mais je suis sûr que loin de vouloir entraver l'action de la justice, vous ne désirez que l'assister...

— Oh, bien, dit la femme, vous pouvez visiter cette chambre, si ce n'est que cela ; mais il n'y a pas grand-chose à y voir, car mon locataire a emporté toutes ses affaires avec lui quand il est allé en Cumberland.

— Alors, dit le détective en riant, ce sera plus vite fait.

La propriétaire se leva et le conduisit au troisième étage.

Freyberger connaissait la maison qu'il n'eût jamais vue auparavant. C'était une de ces pensions de bas étage si communes dans les grandes villes où vivent les artistes ratés, les musiciens de cafés-concerts, les étrangers à la recherche de places... Là, la bohème pouvait vivre de six francs par semaine et d'espoir ; là pouvait arriver n'importe quoi, depuis un suicide jusqu'à la composition de quelque sublime oratorio.

La femme ouvrit une porte au bout du corridor.

— Voici la chambre, dit-elle.

La pièce était très sommairement meublée. Il y avait un lit dans un coin, une commode dans un autre avec une glace au dessus. Au centre se trouvait une table couverte d'un tapis rouge fané. Deux chaises cannellées complétaient l'ameublement. Point de tapis sur le plancher et, derrière la porte, une vieille malle se cachait misérablement. Comme ornement une lithographie était suspendue au dessus de la cheminée.

Freyberger demeura un instant sur le pas de la porte comme pour essayer de se rendre compte de la physionomie même de la pièce... Mais il n'y avait en elle aucun cachet personnel, rien qui fût de nature à révéler l'état d'âme de son dernier occupant.

Tout était en ordre. Freyberger examina très soigneusement le plancher, puis la grille de la cheminée. Il alla soulever le couvercle de la vieille malle. Elle était absolument vide.

Les deux tiroirs supérieurs de la commode étaient pareillement vides, mais le troisième était lourd et fut difficile à tirer : il se trouva plein de morceaux de marbre.

Freyberger proféra une exclamation de surprise.

— M. Kolbecker a recommandé de ne pas toucher à cela, sous aucun prétexte, dit la femme ; c'est une vieille affaire en marbre qu'il a cassée avant son départ.

Freyberger ne répondit pas. Il examinait attentivement les morceaux de marbre.

Ce n'étaient pas de simples cailloux de marbre ; chacun d'eux, rugueux sur un ou plusieurs côtés, présentait au moins une surface polie. Le détective n'eut pas besoin de les étudier longuement pour se rendre compte qu'ils appartenaient à une pièce sculptée, probablement à un buste, que Kolbecker avait mis en pièce pour une raison ou pour une autre, avant de faire ce mystérieux voyage en Cumberland sous le nom de Klein. Il retira complètement le tiroir de la commode, le porta sur le lit et s'assit à côté.

Oui, sans aucun doute, ces débris avaient dû constituer un buste, une figure humaine. Freyberger pouvait apercevoir ici une partie d'un nez aux narines minces et délicatement ciselées, plus loin, la courbe d'un menton à côté d'un morceau du front...

Le détective remit dans le tiroir les pièces qu'il avait examinées et se mit à réfléchir.

Kolbecker, cet homme que Gyde avait tué, lui semblait prendre une importance plus grande que ce qu'il avait pensé.

Quel était donc le mystère qui entourait cet homme ?

Il était allé en Cumberland pour essayer de faire du chantage contre Gyde, il s'était fait appeler Klein... Cela, c'était encore vraisemblable, mais pourquoi avait-il abandonné ces lettres de menace derrière lui ?

Maintenant, il était vraisemblable aussi que Gyde, exaspéré, ait tué l'homme qui le menaçait, mais pourquoi l'avait-il mutilé ? Et pourquoi Klein ou Kolbecker avait-il donné si facilement à Gyde cette lettre d'introduction pour sa propriétaire, permettant ainsi à son meurtrier de trouver un abri sûr pour la nuit ?

Et, enfin, pourquoi l'artiste avait-il brisé ce buste de marbre avant son départ pour le Cumberland ?

Toutes ces questions se présentèrent à l'esprit du détective avec une vivacité toute nouvelle... Qu'était donc ce mystérieux personnage ? Kolbecker ou Klein, artiste pauvre et maître-chanteur, il n'avait rien de sympathique bien qu'il fût la victime dans le drame que cherchait à expliquer l'esprit décidé de Freyberger. Il sentit que dans le passé de Kolbecker devait se trouver la clef du mystère.

En tout cas, ce buste avait été détruit pour quelque important motif. Mais pour découvrir ce motif, il faudrait d'abord reconstituer le marbre et savoir ce qu'il représentait.

Cette tâche serait terriblement difficile, mais Freyberger connaissait le seul homme qui en fût capable.

Dans des circonstances ordinaires, ces morceaux de marbre auraient simplement été portés à la Préfecture de Police pour servir au besoin de pièce à conviction, mais cette manière de procéder aurait fait perdre beaucoup de temps, et Freyberger avait l'étrange pressentiment qu'il y avait dans ces débris de pierre un indice caché, dont la connaissance projeterait une lumière nouvelle sur toute l'affaire.

Il se décida donc à ne pas porter sa trouvaille à ses chefs afin de gagner du temps et il prit sur lui de la confier à un habile homme qu'il connaissait.

— Je désire emporter ce tiroir et son contenu, dit-il enfin à la femme qui le regardait sans mot dire ; je suis tout disposé à vous en donner un reçu et même, si vous voulez, à vous donner tout de suite la valeur de ce tiroir...

— Eh bien, dit la femme, je suppose que je ne puis pas vous en empêcher, après ce qui est arrivé, mais la commode me coûte quinze francs et vous concevez que, privée d'un tiroir, elle ne peut pas servir du tout...

(Lire la suite au prochain numéro.)

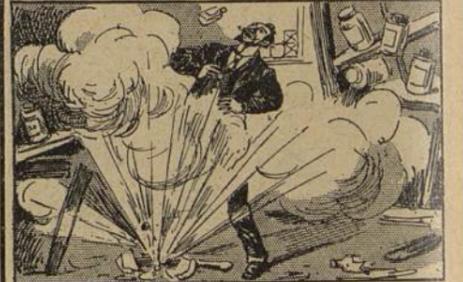


## DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

**ENTRE JOURNALISTES.** — Depuis quelque temps, deux journaux avaient engagé une polémique très vive, qui prit bientôt une allure des plus violentes. Or, le rédacteur en chef de l'un d'eux se trouvait avec quelques amis au café Pomel, place Masséna, quand le rédacteur en chef de l'autre entra et lui porta un coup de canne, puis, sortant un revolver de sa poche, fit feu sur lui. La balle manqua heureusement son but ; elle alla se loger dans un mur, après avoir toutefois effleuré un médecin, qui était présent à l'altercation. Le coupable put être désarmé et conduit au bureau de la permanence. **NICE.**



**ATTACQUE D'UNE DILIGENCE.** — Au moment où la diligence venant de Silano et allant à Barjolo passait dans un endroit désert, deux individus, embusqués derrière un fossé, surgirent précipitamment ; l'un d'eux saisit la bride du cheval, tandis que l'autre, braquant un revolver sur les voyageurs les obligea à lui remettre tout ce qu'ils avaient sur eux. Plus ils prirent la fuite ; mais ils furent arrêtés quelques heures plus tard. **TOULON.**



**EXPLOSION.** — Dans la pharmacie où il est employé, un préparateur broyait du chlorate de potasse lorsqu'un faux mouvement fit choir à terre le mortier. Une explosion se produisit. Tout fut brisé dans la pharmacie. L'éleve eut le doigt coupé, le ventre troué et le visage brûlé. **LYON.**



**LA Foudre sur un tramway.** — Au cours d'un orage qui a éclaté sur la ville, la foudre est tombée sur un tramway électrique de la ligne des Rentes. Les voyageurs ont éprouvé une forte commotion, et ont sauté de la voiture avec effroi, d'autant plus que le véhicule prenait feu. **TOULON.**

contre les jésuites. Si vous voulez que je vous la chante... (Le témoin commence à prendre une pose.) Sans me vanter, j'ai un autre galoubet que Canaron qui chante, sauf votre respect, comme un chat qu'a la patte prise dans une porte.

**M. LE PRÉSIDENT.** — Nous n'aurons pas le plaisir de vous entendre.

**LE TÉMOIN.** — Après ça, voilà que Fanfan me dit tout à coup : « Attends un peu, on va chouetter rigoler. — C'est bon, que je réponde. Vas-y. » Alors il commence son boniment : « Messieurs et mesdames, qu'il débite au milieu d'un silence qu'on aurait entendu violer une mouche, vous allez voir ce que vous allez voir. Je vais vous montrer la nouvelle horloge lumineuse à musique et sans aiguilles, perfectionnée par votre serviteur. La vue n'en coûte rien. Ça ne craint ni la chaleur, ni la gelée ; ça se dérange rarement, et ça se rafistole quelquefois avec un coup de botte. Quand vous entendrez sonner minuit, vous pourrez aller vous coucher. Et là-dessus, en avant la musique ! » Alors, il s'est déculotté et a fait voir son...

**M. LE PRÉSIDENT.** — Oui, oui.

**LE TÉMOIN.** — On a ri ! On a ri ! Il est resté plus d'une demi-heure dans la même position, comme s'il avait voulu les fasciner tous. Y'avait plus de cent personnes.

**M. LE PRÉSIDENT.** Et personne ne s'est fâché ?

**LE TÉMOIN.** — Se fâcher ! Mais pourquoi ?

Il ne leur montrait pas les dents pour sûr

(Hilarité). C'était une idée de pochard, voilà tout... Toutes les gonzesses jubilaient...

**M. LE PRÉSIDENT.** — Cette idée de pochard, constitue un outrage public à la pudeur. D'ailleurs il y a eu une plainte au parquet.

**LE TÉMOIN.** — Oui, je sais. C'est la berrichonne qui a fait du potin, une vieille bigote à moitié aveugle, et aux trois quarts sourde. Ce soir-là, elle était dans la loge de mam'zeile Florine, notre concierge, qu'elle a fait renvoyer depuis. L'apprenti du fumiste du rez-de-chaussée lui a fait croire qu'il y avait un Saint-Sacrement à la fenêtre de Fanfan (Hilarité). Alors, elle s'a mise à genoux dans le milieu de la cour et a récité des prières pour le repos de l'âme de son mari qu'elle a fait mourir de chagrin (On rit plus fort).

Le lendemain, quand elle a su la vérité, elle a porté plainte... Mais elle n'a rien vu, ni rien entendu, j'en répons.

Et le grand Ernest lève en l'air une main large comme une épaule de mouton.

Les faits étant établis par les deux premières dépositions, le tribunal ne jugea pas utile d'entendre les autres locataires.

Théodore Canaron a paru s'intéresser énormément au récit de ses exploits. Un bon gros rire secouait son bedon.

Cependant sa physionomie change légèrement et son visage pâlit, nez excepté, quand il s'entend condamner à un mois de prison et seize francs d'amende.

Le Greffier.

# FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne

PAR MICHEL ZÉVACO

L

LE FILS (suite<sup>1</sup>).

— Oûs qu'on va? demanda La Merluce convaincu.

— T'inquiète pas! suis-moi toujours. D'abord, on va dire bonjour à la mère Bamboche. Peut-être, que Bamboche nous emmènera à l'Ambigu, ce soir!

— Chouette!... mais dis donc, Zizi, on pourrait y aller en payant, à l'Ambigu, puisque t'as de la galette?

— De quoi, en payant? fit Zizi indigné. Alors, tu me prends pour une poire? D'abord, j'ai pas l'ron!

Et comme La Merluce émettait un doute, Zizi tira son porte-monnaie, l'ouvrit et montra à son lieutenant qu'il ne contenait que des billes.

— C'est comme ça, mon vieux! Panné jusqu'à la gauche! Pas un rotin! Et comme c'est de ta faute, comme t'as bouffé toute la galette à La Veuve...

— Moi! Tu m'as laissé qu'un sou!...

— Faut que tu répaies ça! acheva Zizi, sans se laisser démonter par une interruption aussi peu fondée. Jamais j'me suis vu dans une pareille débène. Si ta mère m'avait pas invité à bouffer, j'étais de faim, c'est tel que je te l'dis!

— Pauv'vieux, fit La Merluce en essayant ses yeux pleins de larmes.

— De quoi, tu chiales pour ça? fit Zizi étonné et presque ému.

— Pour ça oui, dit La Merluce, et aussi à cause de l'oignon...

Et il montra un oignon que, par un geste d'instinctive rapine, il venait d'enlever à la devanture d'un fruitier et que, machinalement, il décortiquait en le roulant dans ses doigts.

— Imbécile! Risquer de t'faire pincer par ton père, pour un oignon! T'es pas maboul? Ça serait pour une serrure, j'dis pas!... Jette ça, que j' te dis!

La Merluce obéit, et au même instant, comme ils passaient devant la boutique d'un herboriste, il frôla un flacon; et deux pas plus loin, montra à Zizi sa main pleine de boules de gomme.

— Ça encore, j'dis pas, fit Zizi en les raffant. Les boules de gomme c'est ma passion. D'abord, ça adoucit le caractère.

La Merluce dévalisé ne protesta pas. Mais vingt pas plus loin, il se mit tranquillement à éplucher une orange qu'il venait de subtiliser à la voiture d'un marchand ambulancier.

— Epatant! fit simplement Zizi. T'as tout de même un rude talent, tu sais!

— Oui, mais voilà... Quand j'suis seul, j'sais pas. On dirait qu'mes doigts, y sont d'la filasse! pas moyen de les faire travailler, y sont nickelés, mes doigts!

Au contraire, quand t'es avec moi, j'peux plus les arrêter! Faut qu'y chaperdent, y a pas, j'peux pas les empêcher!

— C'est que j'l'inspire! dit Zizi. Bonjour, madame Bamboche. Et comment qu'ça va, c'te santé?

Ils étaient arrivés rue Letort devant la maison de La Veuve, et la concierge, sur le pas de la porte, les regardait venir.

— Tiens, voilà Zizi, dit-elle. J'ai justement quelque chose pour toi. Entre dans la loge.

— Dites donc, madame Bamboche, si c'était un effet de votre bonté de me laisser entrer chez nous, rien qu'une minute, pour prendre quelques outils... ça ne peut pas faire de tort au proprio...

— Mais tu peux entrer tant que tu veux, mon garçon, et enlever ce que tu veux. Les termes arriérés sont payés, et le terme courant payé d'avance.

— Payés!... Ça, c'est épatant. Alors, je peux revenir ici? et y dormir?...

— Sur les deux oreilles. Mais entre. Je te dis que j'ai quelque chose pour toi...

— T'as raison, fit Zizi avec un geste

Zizi entra dans la loge, suivi de La Merluce intrigué. La digne Mme Bamboche ouvrit une armoire, et en tira trois billets de cent francs.

— Qu'est-ce que tu dis de ça? fit-elle en souriant. C'est à toi!...

— A moi! Vous voulez vous payer ma tête, ou bien, c'est que vous la perdez, madame Bamboche?

— Non, non! C'est à toi. Seulement, écoute bien, mon petit Zizi. Il m'est recommandé de te faire la leçon et la morale. Il faut que tu sois sage et que tu te mettes à travailler...

— Moi? Mais je n'fais qu'ça!...

— Et puis, continua Mme Bamboche, je ne dois pas te remettre tout cet argent à la fois. T'as pas l'âge. Tu ferais des bêtises. Alors, je te donnerai au fur et à mesure. Et pour commencer, je vais t'ouvrir un crédit chez le petit restaurant du coin où je te mènerai tout à l'heure et où tu pourras manger matin et soir. Puis, pour t'amuser, tu auras cinq francs par dimanche...

La Merluce ouvrait des yeux éfarés et admiratifs.

— Ah ça! dit brusquement Zizi, d'où que ça vient, cet argent?

— De trois mandats que j'ai reçus tout à l'heure avec une longue lettre. J'allais justement te faire chercher par la police, puisqu'il n'y avait pas moyen de savoir ce que tu étais devenu.

— Oui, mais les mandats, qui c'est qui vous les a envoyés? fit Zizi avec la même brusquerie.

— Ta sœur, mon petit Zizi. Ta pauvre sœur. Aime-la bien, tu sais? elle le mérite, va, la pauvre petite!

Zizi avait baissé le nez. Il était pâle comme le soir, où avec La Merluce, il avait lu la lettre de Magali. Ses sourcils se froncèrent, ses mains tremblèrent un peu, et, sourdement, il dit :

— Eh bien, c'est ça, mère Bamboche. Nous ferons comme vous avez dit... Seulement, on ne commencera pas tout de suite. Pour le moment, je sais où aller manger soir et matin. J'en ai pour un bon mois, pas vrai, La Merluce?...

Et puis, pour les cent sous, gardez-les... j'ai de l'argent dans la poche, n'est-ce pas, La Merluce?... Gardez tout, mère Bamboche, gardez tout!... Et comme ça, je peux monter chez moi?

— Mais oui. Et quant à l'argent, je te le garderai. Je vois que tu deviens sage, à la bonne heure!...

— Oui! sage!... fit Zizi qui se leva, et d'un signe, entraîna La Merluce ébahi...

Lorsque Zizi rentra dans ce logement où il n'était plus revenu depuis l'expédition nocturne à Neuilly en compagnie de La Veuve et de Jean Nib, lorsqu'il revit ces pauvres meubles familiers, la machine à coudre, son lit, le petit buffet de bois blanc verni, tous ces objets qui lui rappelaient l'absente, il s'assit sur une chaise et murmura :

— V'là que j'tombe en quatre ou cinq copes, à c't'heure? Non, mais c'est-y assez rageant!

— De quoi? fit La Merluce, v'là qu'tu chiales à ton tour?

— C'est l'oignon! dit Zizi en essayant ses yeux.

— L'oignon? demanda La Merluce qui ne comprenait pas.

— Oui, gourde! L'oignon qu'tas chaperdé! Ça m'a porté su' l'système, quoi! Aussi, on n'a pas idée de fourrer des oignons sous l'nez des gens. Moi, j'te l'dis carrément : un seul oignon suffit pour me transformer en fontaine Val-lace pour le restant d'la journée. Aussi, t'avise pas de recommencer, tu sais...

La Merluce subit cette semonce de son capitaine avec tous les signes du repentir, et s'excusa :

— Pas d'ma faute, mon vieux. Y n'avait qu'à n'pas être là, l'oignon. Aussi, ça devrait être défendu aux fruitiers d'mettre les oignons à l'étagère. Des poires, des pommes, du raisin, j'dis pas...

— T'as raison, fit Zizi avec un geste

de pardon. J'ferai z'une pétition au président des assises.

— Dis donc, vieux, reprit La Merluce au bout de quelques minutes pendant lesquelles Zizi contempla tristement tout ce qui lui rappelait Magali, comme ça, te v'là riche?

— Non! fit Zizi.

— Non?... T'en as un culot! Et les trois cent balles de ta frangine?...

— J'en veux pas, dit Zizi, le front barré d'un pli, et les yeux mauvais.

— T'en veux pas? dit La Merluce effaré. Pourquoi ça qu't'en veux pas?

— Pour rien. T'occupe pas... C'est bien assez qu' dans ma bande y ait une merluce sans qu'il y ait aussi...

— Quoi?...

— Rien, gourde! T'occupe pas, que j' te dis!

La Merluce se mit à sucer son pouce, occupation à laquelle il se livrait volontiers quand il se trouvait en présence d'un problème insoluble, d'un phénomène extraordinaire...

— Comprends pas! finit-il par dire.

— Manquerait plus que ça, que tu comprennes, fit Zizi.

Le problème qui était insoluble pour La Merluce sera-t-il soluble pour ceux de nos lecteurs qu'intéressent les curiosités psychologiques? Pourquoi ce voleur, ce gamin vicieux, ne voulait-il pas de l'argent qui venait de Magali? Pourquoi, presque dans les mêmes termes que son père, voleur comme lui, se disait-il à ce moment :

— Je n' mange pas de c' pain-là!... j'aime mieux refiler la comète et m'enfoncer jusqu'au cou dans la mouise!...

Nous ne chercherons pas la réponse, nous bornant à affirmer la réalité du phénomène que nous signalons.

— Alors, comme ça, reprit La Merluce, tu vas maintenant nicher ici, puisque ta frangine a payé les termes?...

— Non! fit Zizi. J'y mettrai plus mes ribouis!...

— T'y r'mettras plus tes ribouis! s'écria La Merluce, qui marchait de stupeur en effarement, et pourquoi ça?

— Parce qu'elle est trop petite pour moi, la turne. J' déménage, quoi! Allons, ferme ça, et filons! Mais avant de filer, faut que j' te donne une leçon de démontage de serrures, comme j'ai promis à ta mère... c'est juré!...

Zizi se mit à fouiller dans le coin d'où il avait sorti les outils de travail qu'il avait montrés à Marie Charmant.

Pendant ce temps, La Merluce debout, immobile, les yeux vagues et la bouche ouverte, un peu pâle d'émotion, enfin dans l'attitude de quelqu'un qui vient de trouver subitement le moyen de faire fortune, La Merluce songeait :

— N'en v'là z'une idée!... Nom d'une baderne (il avait naturellement adopté les jurons de son père), ça n'en serait une veine!... Trois cents balles!...

Sans compter que Magali ne s'arrêtera pas là!... Sans compter qu'en pince pour elle, moi, et qu'ça s'rait z'une occasion ou jamais d'la revoir!... Non! mais n'en v'là z'une d'idée!...

Le fils de l'agent Chique sentit se développer en lui, avec une soudaineté et une force irrésistibles, un sentiment qu'il n'avait jamais connu : l'admiration de lui-même!

Il demeurait stupéfait, extasié, ravi de pouvoir se dire : « Je viens d'avoir une idée, moi!... »

— Quoi qui t'prend? fit Zizi qui, ayant fini de fouiller dans son matelas, se retournait à ce moment. C'est-y qu't'as avalé de travers ou qu't'as la colique?

— Alors, comme ça, t'en veux pas, d'la galette à ta frangine? dit La Merluce.

— Ah! c'est ça qui t'gargouille dans l'ciboulot?... Eh bien non! j'en veux pas.

— Et tu dis qu'tu veux plus remettre les pieds ici?

— Non, j'y remettrai plus les pieds,

fit Zizi en fronçant les sourcils. Assez là-dessus. A l'ouvrage, à c't'heure!

Zizi ouvrit doucement la porte, s'assura qu'il n'y avait personne dans l'escalier, et sortit. Mais au lieu de descendre, il se mit à monter, suivi de La Merluce. A l'étage au-dessus, il s'arrêta et écouta successivement aux trois portes qui donnaient sur le palier.

L'une de ces portes était celle du logis de La Veuve — pour le moment à la campagne, disait Mme Bamboche. La deuxième était celle d'Anatole Ségalens — un drôle de corps, disait encore

Mme Bamboche, qui, après une existence exemplaire, s'était mis tout à coup à courir le guilledou et n'était pas rentré depuis des temps. La troisième était celle de Marie Charmant — une pauvre petite victime, disait toujours

Mme Bamboche, qu'on retrouverait sûrement un de ces jours à la Morgue ou dans l'hôtel particulier de quelque fils de famille, car, Dieu merci, elle était assez jolie pour ça, la pauvre enfant.

Ce palier avait donc ceci d'exceptionnel que les trois logements étaient également inhabités tout en étant encore sous la dépendance de leurs locataires, car — ajoutait Mme Bamboche, les termes étaient en règle, et les meubles y étaient. Devant le logis de Ségalens, Zizi écouta attentivement; devant celui de La Veuve, il écouta par acquit de conscience; devant celui de la bouquetière, il écouta avec un grand battement de cœur, et les yeux troubles. Certain qu'il n'y avait personne chez Marie Charmant, il poussa un long soupir, puis, toujours suivi de La Merluce, monta l'étroit escalier qui conduisait au galetas...

— Y a pas à dire, faut que j'voye c'qu'y a là-dedans, faisait-il en lui-même. Mlle Marie est venue me demander d'y ouvrir la porte du galetas. J'y ai ouvert, bon! Elle m'a commandé d'pas la z'yeuter, j' l'ai pas z'yeuté, bon! Et puis, plus rien! Faut qu'en aye le cœur net!... Amène-toi, Merluce, reprend-il tout haut, et pige-moi c'te serrure... Faut qu'apprennes, mon garçon (il imitait la voix de Mathieu Chique). Si d'ici huit jours, tu sais pas démonter une serrure, gare la trique!...

— Ah! oui, la trique! fit La Merluce qui, de toute sa bonne volonté, regardait travailler son capitaine. C'est bête, tu sais, d'vouloir que j'apprenne... Ah! s'il y avait pas la trique!

— Oui, mais voilà, y a la trique! dit Zizi qui, au même instant, ouvrit la porte. Tu vois? Pas malin, va!

— Mais j'ai rien vu! pleurnicha La Merluce. Sur que j'vas être triqué!

Mais déjà Zizi s'avancait dans le galetas. Il passait une rapide revue des innombrables ballots qui s'y trouvaient entassés. Ses petits yeux brillaient et son nez pointu remuait.

— Ça y est! songea-t-il. J'ai mis la main sur les richesses de la Veuve. Ça rappelle la caverne d'Ali-Baba. Avec ce qu'il y a ici, ma fortune est faite, si j'arrive à tout déménager... tiens, un pieu!

Il venait de tomber en arrêt devant le recoin qui avait été le lit de Lise, si on peut donner le nom de lit à cette caisse remplie de paille.

— Un pieu? songea Zizi. Pourquoi qu'ça s'rait pas mon pieu, à moi?... Ça s'ra z'ici mon pieu et mon quartier général!...

La Merluce ne jetait qu'un regard distrait sur les richesses qui l'entouraient. Il suait à grosses gouttes, n'étant pas habitué à la méditation forcée qu'il imposait pour la première fois à son cerveau.

— J'y suis! se dit-il tout à coup. Je reviendrai dans la soirée, et je dirai à la mère Bamboche : « Zizi m'envoie pour chercher cinquante francs sur la galette qui est à lui. Y n'vaut plus r'mettre ici ses ribouis, qu'y dit. Et alors, toutes les semaines, j'viendrai chercher cinquante francs pour lui remettre. Tenez, vous l'voyez pas qui m'attend là, au coin d'la rue?... » La mère Bamboche m'aboulera les cinquante balles, c'est sûr!... Nom d'une giberne! N'en v'là z'une idée! Primo d'abord, j'y gagnerai d'me venger d'Zizi qui s'a payé ma poire, et d'y montrer que j'suis plus malin qu'lui, quand ça m'plaît d'être, malin... Ensuite, j'aboulerai vingt francs par semaine au père en y disant que j'sais maintenant démonter les serrures, et que l'serrurier d'la Villetous y m'a embauché, et

<sup>1</sup> Voir l'ŒIL de la Police n° 44 à 91.

j'aurai pas la trique. Avec l' reste, j' ferai une nocé à tout casser...

— Filons, dit à ce moment Zizi. Ils sortirent du galetas et Zizi referma la porte avec le plus grand soin.

Dans la rue, La Merluche rayonnant lui demanda :

— Alors, comme ça, c'est la dernière fois que t'es entré dans la maison. T'y r'mettras plus les pieds ?

— Moi ? s'écria Zizi. T'es maboul ! Où veux-tu qu' j'aïlle si j' r'viens plus chez moi ?

La Merluche fourra son pouce dans sa bouche, et, la tête basse, triste et vexé à mort devant l'éroulement de son rêve, se mit à marcher en silence près de Zizi qui réfléchissait de son côté. Au bout de vingt pas, l'infortuné La Merluche n'y put tenir plus longtemps, et d'un ton de timide reproche :

— Pourtant, fit-il, t'avais bien dit qu't'y remettras plus tes ribouis !...

— C'est la vérité, dit Zizi, puisque j'vas m'payer une paire de ribouis neufs !...

LI

LES LOCATAIRES DU CHAMP-MARIE

On verra plus tard ce qu'il advint de la résolution prise par le fils de Pierre Gildas de s'installer dans le galetas de La Veuve. Nous devons ramener nos lecteurs à la villa de Max Pontavies où Gérard avait conduit Lise et où Magali avait reçu également l'hospitalité. Il est probable que Magali, en lisant dans les journaux la mort du marquis de Perles avait parfaitement deviné que son père était l'assassin ; et qu'affolée, elle avait songé à disparaître ou du moins se cacher quelque temps. Nous serons d'ailleurs bientôt fixés sur les pensées de la jeune femme, de même que nous connaîtrons la nouvelle incarnation de Gérard d'Anguerrand...

Mais avant de retourner à Neuilly, il est nécessaire de nous arrêter un instant aux faits et gestes d'autres personnages dont le rôle est étroitement lié aux drames qui vont suivre.

Pour cela, il faut nous transporter à la Morgue, dans cette nuit où l'agent Finot faillit s'emparer de Jean Nib et de Rose-de-Corail, à cet instant où Jean Nib, voyant s'entr'ouvrir la porte de la Morgue, pénétrait dans le hideux monument, sombre asile de la mort anonyme. Jean Nib ne se demanda pas comment cette porte s'était ouverte, quel machabée se levant de sa funèbre couche de marbre lui offrait un refuge. Il vivait une de ces minutes de vie exorbitée où l'imagination admet comme naturelles les visions du rêve. Il entra, voilà tout. Rose-de-Corail dans ses bras, le genou appuyé sur la porte, penché en avant, haletant, il écouta ce qui se passait au dehors. Il entendit le rapide colloque des policiers. Il entendit les ordres brefs de Finot. Il entendit que toute la bande se dispersait pour cerner Notre-Dame d'un coup de filet et aboutir au parvis. Puis, il n'y eut plus rien que le silence pesant du dehors alourdi encore par le silence de la Morgue où, seule, la mèche du falot accroché dans un angle jetait parfois une faible crépitation. Vingt longues minutes s'écoulèrent. Pendant ce laps de temps, Jean Nib demeura immobile et sans souffle, Rose-de-Corail dans ses bras. Elle ne bougeait pas. Seulement, elle avait fermé les yeux pour ne plus voir, ne plus comprendre, horrifiée jusqu'au fond de l'âme, ne vivant plus que par l'étreinte passionnée dont elle encerclait le cou de son homme. Enfin, Jean Nib la déposa sur le sol, poussa un rauque soupir :

— C'est fini... ils sont partis... n'aie plus peur...

— Je n'ai pas eu peur, mon Jean... Alors, ils regardèrent autour d'eux, de ce long regard frissonnant qu'on a devant les spectacles d'horreur. Et Rose-de-Corail, serrée contre lui, leva son bras, tendit le doigt vers les deux dalles où l'homme égorgé, la femme noyée dormaient leur mystérieux sommeil.

— Maintenant, j'ai peur ! fit-elle, dans un souffle glacé.

— La Morgue ! reprit Jean Nib dans un frémissement de tout son être.

Ses yeux se fixèrent sur les deux cadavres que désignait le doigt raide de Rose-de-Corail, et, d'un geste lent, de ce geste par lequel les vivants semblent

flatter la mort dans le vague espoir d'être épargnés par elle, il mit bas sa casquette. Il y eut une minute d'effarement, de terreur, de respect, d'étonnement dans l'esprit de ces deux êtres enlacés qui, muets, palpitants, serrés comme pour se protéger l'un l'autre, contemplaient la mort dans son repaire le plus hideux, à l'heure funèbre où tout se tait au monde. D'étranges pensées les assaillirent. Des imaginations terribles passèrent devant eux comme une armée de fantômes et l'angoisse secoua sur eux ses ailes cotonneuses et silencieuses comme les ailes des grands papillons de nuit...

Jean Nib se reconquit le premier, échappa à l'effrayante impression et murmura :

— La Morgue... Et après ? C'est un hôtel dont la tenancière ne nous dénon-

raient par ouvrir celles de leurs tombes... Oh ! oh !... tiens... regarde... là !...

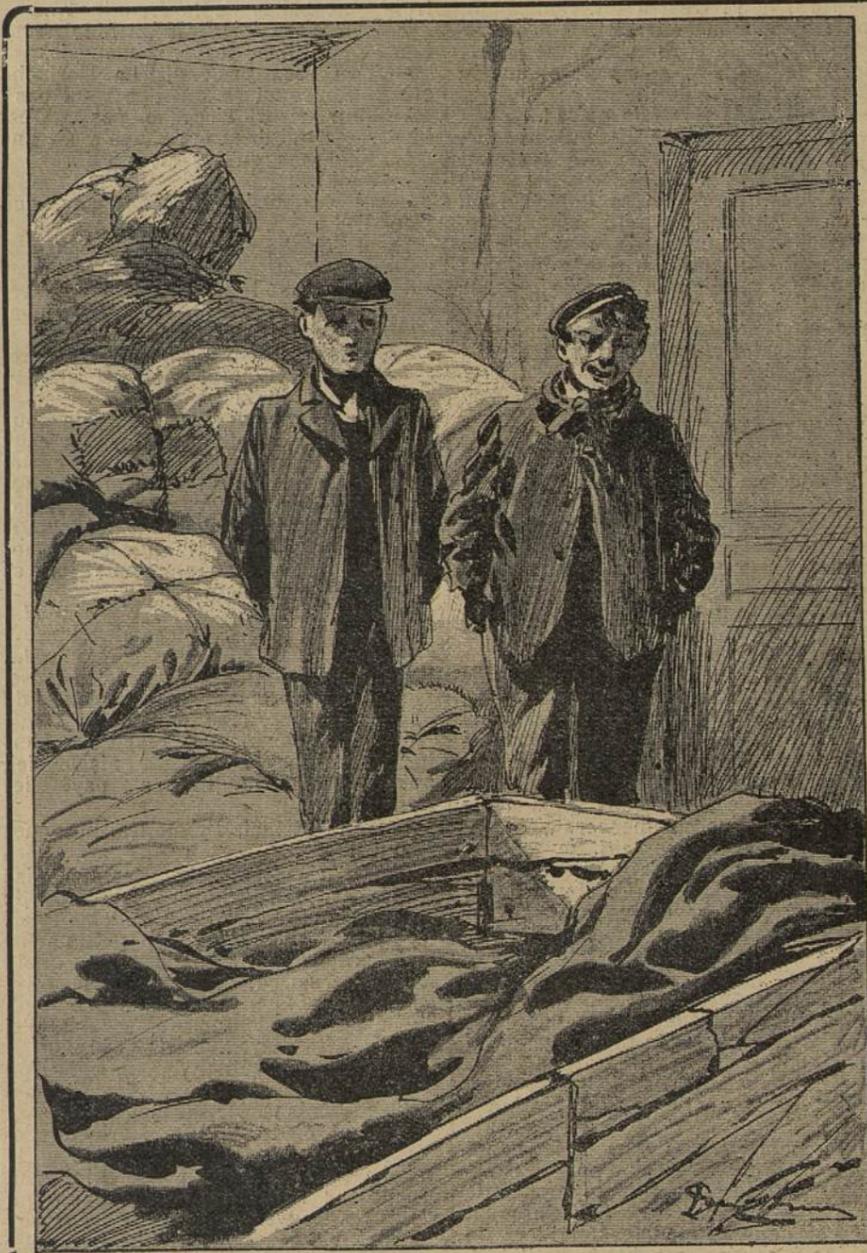
Ses yeux, dans la nuit, à deux pas de lui, venaient de tomber sur quelque chose... une robe ramassée en tas... quelqu'un ! une femme tombée là, sur les dalles... Jean Nib se pencha vivement, examina le visage de la femme, et dit sourdement :

— Voilà celle qui nous a ouvert !...

— Morte, dis ?... morte ?...

— Non, par tous les tonnerres ! Vivante ! Oh ! la pauvre gosse !... Je comprends son histoire... on l'a crue morte, et elle s'est réveillée ici parmi les morts... c'est elle qui a tourné la clef sur la serrure... tourné la cré-mone... elle voulait fuir, c'est sûr...

— Mais maintenant !... morte ?... dis ?... morte de peur ?...



FLEURS DE PARIS. — « Un pieu ! songeait Zizi. Pourquoi qu'ça s'rait pas mon pieu, à moi ? »

cera pas... Ceux qui dorment là n'iront pas dire à Finot qu'ils nous ont vus...

— Allons-nous-en, Jean, je t'en prie, emmène-moi d'ici...

— Pas avant de savoir qui nous a ouvert la porte ! dit Jean Nib.

— Le gardien aura oublié de fermer... Allons-nous-en, j'ai peur...

— On n'oublie pas de fermer la Morgue, dit Jean Nib. On peut oublier de fermer une prison, mais la Morgue, jamais... Et la porte n'était pas ouverte... On l'a ouverte... Qui l'a ouverte ?...

— Je tremble... j'ai peur... Oh ! Jean... plus que jamais je n'ai eu peur... Oh ! Jean ! si celui qui nous a ouvert la porte... Oh !... si cet homme avec sa gorge ouverte allait se lever pour nous dire : c'est moi qui ai ouvert !...

Jean Nib la serra plus étroitement contre lui et secoua la tête.

— Tu blagues ! gronda-t-il avec un rire nerveux. Les machabés, s'ils savaient ouvrir des portes, commence-

— Vivante, te dis-je !... Attends que je voie sa frimousse... aide-moi à la soulever... là... on la voit...

— Oh !... grelotta Rose-de-Corail.

— Quoi ?...

— La reconnais-tu ?... La petite bouquetière !...

— C'est bien elle... oui, c'est elle... pauvre gosse !...

Un genou à terre, Jean Nib appuya la tête de Marie Charmant sur son autre genou...

Et pendant quelques instants, Edmond d'Anguerrand contempla, pensif et sombre, les traits délicats de Valentine d'Anguerrand...

— Faut la tirer de là ! murmura Rose-de-Corail. Si elle se revoit ici quand elle va ouvrir les yeux, elle est capable d'en mourir.

— T'as raison, dit Jean Nib. Viens-nous-en...

Il souleva dans ses bras Marie Charmant toujours évanouie. Rose-de-Corail ouvrit la porte. Et ils sortirent...

— Remets la porte en place, dit Jean Nib.

Rose-de-Corail obéit et rajusta la lourde porte en tirant sur elle les deux battants. Jean Nib inspectait les abords. Tout était noir et silencieux. Au loin, seulement, on entendait sur les pavés le cahotement des charrettes chargées de légumes, en marche vers les Halles. Aux environs, personne. Jean Nib descendit sur le quai et déposa Marie Charmant sur le sol. Rose-de-Corail trempa son mouchoir dans la Seine et se mit à humecter les tempes et les lèvres de la bouquetière. Au bout de dix minutes, Marie Charmant ouvrit les paupières et jeta autour d'elle des yeux hagards, encore emplis de l'effroyable vision, encore vacillants d'horreur. Elle vit le ciel où des nuées passaient en galopant, elle vit le large ruban du fleuve qui roulait en grommelant les confuses paroles de l'eau en marche, toujours en marche... elle vit les hautes ombres des maisons, elle vit ces deux visages vivants, ces regards vivants, elle vit que tout, autour d'elle, était vivant, et elle se mit à pleurer...

— Allons, ma belle, murmura Rose-de-Corail, on est des aminches... pleure, pleure, va... ça fait du bien...

— Allons, la même, disait Jean Nib, faut croire que nous devons nous revoir... je t'ai déjà tirée un soir, près des fortifs, des sales pattes de la mouche, voilà que j'te tire à présent des pattes des machabés...

— Oh ! je vous reconnais ! je vous reconnais ! balbutia Marie Charmant. Emmenez-moi... oh ! loin d'ici...

— On va filer, n'aie pas peur... la Morgue t'aura pas, de ce coup-là !

— La Morgue !... Oui !... c'était la Morgue !... frissonna-t-elle en cachant son visage dans ses deux mains.

— Faut plus penser à ça, dit Rose-de-Corail. T'es avec des aminches, qu'on t'dit, pas, mon Jean ?...

— Sur ! fit Jean Nib. Sans elle, nous étions fricassés, hein, Rose-de-Corail ?

Ils se mirent à rire nerveusement ; toute leur terreur d'être séparés éclatait dans ce rire, et, brusquement, Rose-de-Corail se jeta au cou de Jean Nib, et alors, elle sanglota.

Peu à peu, Marie Charmant revenait pleinement au sens de la vie. Non seulement elle fut bientôt en état de marcher, mais encore sa pensée reprit toute sa force et toute sa netteté. Brièvement, naïvement, elle raconta comment elle avait été détenue, comment elle s'était évanouie, et comment elle s'était réveillée dans la Morgue. Puis elle annonça son intention de retourner aussitôt rue Letort et d'y reprendre ses occupations habituelles. Mais Jean Nib secoua la tête.

— Je ne te laisserai pas faire cette bêtise, dit-il. D'après ce que tu viens de dire, la même, c'est bien La Veuve qui t'aurait arquepincée dans une encoignure ?

— Sûrement, c'est La Veuve... Mais je saurai me défendre contre elle, je n'ai pas froid aux yeux, ni la langue dans ma poche. Qu'elle y vienne !

— Je connais La Veuve jusqu'au tréfonds, dit Jean Nib. Pourquoi qu'elle t'en veut ? J'en sais rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle t'en veut. Et alors, elle te tuera, ma pauvre petite. D'abord, tu nous dis que tu t'es évanouie. C'est pas naturel, ça ! On aurait reconnu qu't'étais pas morte. Veux-tu que je te dise ? Pour moi, La Veuve t'a fait avaler de la poison ; seulement, voilà, elle t'en aura pas assez donné et tu y réchappes...

Marie Charmant frissonna longuement. Cette idée de Jean Nib lui parut très juste. Elle se souvint de ces impressions de lourdeur et de raideur qu'elle avait éprouvées au moment où elle s'évanouissait (c'est-à-dire en réalité quand elle tomba en catalepsie) et elle conclut qu'en effet, l'homme qui la gardait prisonnière avait dû l'empoisonner.

— Tu y réchappes cette fois, continua Jean Nib ; mais La Veuve saura te reprendre, surtout si t'as le malheur de te refourrer dans la gueule du loup en revenant rue Letort.

— Que faire ?... où aller ?... murmura la petite bouquetière.

(Lire la suite au prochain numéro.)

# FIÈRE DE SON CRIME

Grand Roman dramatique \*

PAR JULES MARY

## TROISIÈME PARTIE

### LES HUMILES

#### III (suite).

Elle allait, désolée, protester encore de son amour, mais Valentin l'interrompit presque brutalement :

— Non, taisez-vous, Béragère. Ne vous défendez pas... Vous êtes libre... Donnez votre amour à un autre... Je ferai mon possible pour oublier... La blessure est douloureuse, mais elle se fermera.

Et ne voyant pas qu'elle sanglotait et que chacune de ses dures paroles redoublait ses larmes :

— J'oublierai vite, rassurez-vous... adieu.

— Adieu, dit-elle faiblement.

Elle s'éloigne. Elle ouvre la porte et disparaît dans le jardin.

Lui, ne la voyant plus, tend les bras machinalement, comme pour la retenir ; même il l'appelle en un cri désespéré :

— Béragère ! Béragère !

C'est fini ; elle est partie ! Elle ne reviendra plus.

Il tombe sur un canapé, s'y roule en pleurant.

— Elle aussi m'abandonne, répète-t-il. Je suis seul, seul !

La douleur est profonde chez lui.

Il ne songe même pas à se coucher, cette nuit-là.

Le matin, il est brisé. L'abandon de la jeune fille l'a presque anéanti. Plus d'amour ! Plus de but à sa vie ! Plus de pensée réconfortante, dans les heures accablantes qu'il traversait ! Plus rien, que lui-même, au milieu de ses souvenirs !

Après ce premier instant de découragement, il se redressa, plus fort peut-être.

Maintenant, il n'avait pas à s'occuper de lui, il fallait songer seulement à rendre l'honneur à son père !

Plus tard, ce devoir sacré une fois rempli, il aurait le temps d'être triste.

Mais justement parce qu'il se voyait plus que jamais abandonné de tous, sa haine s'accroissait contre les meurtriers inconnus de Lafistole. C'étaient ceux-là qui étaient cause de tout ce qu'il avait souffert ! Ah ! pour eux, ni pitié, ni pardon, tant qu'ils n'auraient pas été publiquement châtiés, tant qu'ils n'auraient pas payé, à la face de tous, la dette contractée envers Séverac.

Il monta dans sa chambre et fit sa toilette.

Un domestique, vers huit heures, lui remit son courrier. Il parcourut rapidement les lettres et ouvrit un journal d'Orléans.

Ce journal devait mentionner la nouvelle piste suivie par le parquet dans l'affaire Lafistole et annoncer l'arrestation de Pierre Jourdan.

Il n'y avait rien.

— Est-ce une prudence de M. d'Hautefort qui tient à ne pas avertir la femme complice de Jourdan ? Ou bien est-ce tout simplement parce que les journaux n'ont pas été bien informés ?

En somme, peu lui importait que le public fût mis au courant. L'essentiel était que Jourdan fût sous les verrous.

Il resta dehors jusqu'à midi.

Il traversa Orléans pour regagner la Loire et revenir déjeuner chez lui.

Il s'en allait lentement, la tête basse. Sur son passage, parfois, des gens disaient :

— C'est Valentin de Séverac...

Et lorsqu'on ne comprenait pas, ils ajoutaient :

— Le fils de l'assassin de Lafistole !!

Il faisait semblant de ne pas entendre... Depuis longtemps ses oreilles étaient habituées à ces choses-là...

En arrivant sur le bord de la Loire, les rencontres furent moins fréquentes. Les quais sont exposés en plein soleil, sans un arbre, et la journée était étouffante. Il releva les yeux.

Autour de lui, personne. Mais à cinquante mètres en avant, à

il a éprouvé un si grand soulagement lorsque Cadour lui eut montré Jourdan ; il a si souvent pensé à ce garçon depuis lors, qu'il s'imagine être le jouet d'une hallucination.

A force de songer à Jourdan, verrait-il Jourdan partout ?



FLEURS DE PARIS. — Ses yeux, dans la nuit, venaient de tomber sur quelque chose...  
○ ○ ○ ○ ○ une femme tombée là, sur les dalles. ○ ○ ○ ○ ○

peu près, un homme marchait assez vite comme pressé et sans se retourner.

Tout d'abord, Valentin n'y prêta point d'attention.

Il le regardait, suivant le même chemin que lui, ainsi qu'on regarde un inconnu.

Il lui parut qu'il reconnaissait cette allure.

Sans raison, sans s'expliquer pourquoi, il s'obstinait à le suivre des yeux.

Et même pour le rejoindre, il hâta le pas.

Mais, soudain l'homme s'arrête, Valentin le dépasse.

Il l'a presque frôlé et l'a considéré curieusement.

C'est Pierre Jourdan.

Valentin croit s'être trompé.

Il se retourne.

Non, c'est bien Pierre !... En liberté !...

Son esprit est tellement absorbé, depuis longtemps, par les préoccupations que lui inspire le meurtre de Lafistole ;

tion. Cela peut-être long. M. de Séverac ferait mieux de revenir.

C'est possible, après tout.

Valentin sort, se promène au hasard dans la ville et, vers cinq heures se retrouve devant le Palais de Justice.

Le même garçon lui répond que M. d'Hautefort est parti.

Courir rue du Châtelet, il y pense.

Mais Béragère ? Il ne veut plus la revoir !

Et cette démarche qu'elle a faite la veille n'était-ce pas pour lui interdire l'accès de cet hôtel où il était entré jadis comme un fils qui vient dans sa famille, sûr de ne trouver là que des sourires qui l'accueillaient, que des mains tendues pour le recevoir ?

Le lendemain, de bonne heure, il est au Palais.

Il guette l'arrivée de Daniel.

Daniel ne vient pas. Il s'informe. Le juge est à Vilvaudran.

— Soit ! murmure Valentin. C'est à Vilvaudran que je lui parlerai.

Il ne prend même pas le temps de rentrer chez lui, court à l'hôtel de France et fait atteler une victoria.

A Vilvaudran, personne.

Le jardinier qu'il rencontre lui explique que M. d'Hautefort est venu, en effet, passer deux heures, mais qu'il est reparti.

— Monsieur Valentin n'a pas rencontré sa voiture ?

— Non.

— C'est étonnant.

Valentin n'insiste pas, mais il croit voir là chez Daniel le parti pris de ne point le recevoir.

C'est le premier soupçon qui effleure son esprit.

Et aussitôt il se demande pourquoi Daniel le fuirait ?

Deux ou trois jours se passent encore en tentatives inutiles.

Il se décide à lui écrire pour lui demander une entrevue.

« J'ai essayé vainement de vous rencontrer. J'ai toujours eu le hasard contre moi. Cependant, il faut que je vous parle. Quels que soient vos sentiments à mon égard, vous ne pouvez refuser de m'entendre. »

Il attendit la réponse de Daniel.

Dans l'intervalle, il alla une seconde fois à Vilvaudran ; il voulait savoir s'il avait transpiré quelque chose de l'accusation portée contre Jourdan et si le jeune homme avait été maintenu, ne fût-ce que quelques heures, en état d'arrestation.

Rien n'était connu. Et Jourdan n'avait pas fait d'absence prolongée.

Il était allé à Orléans deux jours de suite, envoyé par son patron, et il en était revenu, comme d'habitude, le soir même.

Il n'y avait rien eu d'anormal dans sa vie.

Tout cela était étrange.

— Cadour m'avait donc trompé... Il sera venu déclarer à M. d'Hautefort qu'il avait inventé de toutes pièces une histoire, et, après avoir déclaré reconnaître Jourdan, il aura affirmé n'avoir rien vu du tout.

Il courut à la vente des charbonniers et il eut la chance d'y trouver le gamin.

Celui-ci ne comprit rien aux explications que lui demandait Valentin.

Il n'avait pas revu le juge. Il persistait dans ses déclarations.

Et même il se fâcha à la fin.

— Tout cela, monsieur, dit-il, je le vois bien, allez, c'est pour ne pas me payer le fusil que vous m'avez promis...

Il ne restait plus de doute dans l'esprit de Valentin.

Le soir, en rentrant chez lui, il ne trouva pas de lettre de Daniel.

Ces hésitations chez le juge, — Valentin ne pouvait s'en douter, lui, trahissaient de douloureuses angoisses.

Là-bas, en son cabinet, le magistrat était prévenu de tous les efforts que faisait Valentin pour le rencontrer.

\* Voir l'ŒIL de la Police n° 67 à 91.

Il l'évitait, mais cela ne pouvait durer bien longtemps.

Un jour arriverait où ils se trouveraient en présence.

Et alors que dirait-il? Que ferait-il? La lettre finit par arriver :

« Mon cher Valentin, je regrette de vous avoir obligé de vous déranger plusieurs fois inutilement. Je vous attendrai demain à trois heures, au Palais. »

— Enfin! murmura Valentin en lisant cette lettre. Je vais donc savoir pourquoi Jourdan n'a pas été maintenu en état d'arrestation.

Les heures lui parurent longues jusqu'au lendemain.

Bien avant trois heures, il se présentait au Palais.

Daniel était depuis longtemps dans son cabinet. Lui non plus, depuis la veille, il n'était guère tranquille.

Le remords de ce qu'il avait fait le hantait.

Son devoir, il l'avait oublié!

Que répondrait-il quand Valentin lui demanderait compte de ce qu'il avait fait?

Le garçon, vers trois heures, entra dans son bureau.

— Monsieur le juge a convoqué M. Valentin de Séverac?

Telle était la préoccupation du magistrat qu'il n'entendit ni l'entrée du garçon ni ses paroles.

L'homme dut répéter plus haut.

Daniel tressaillit.

— Oui. Est-il donc trois heures?

— Juste. Oui, monsieur le juge.

— Déjà!

Il se leva, se promena pendant quelques secondes dans son cabinet, très agité.

Il était seul.

Il avait éloigné le greffier sous un prétexte quelconque.

Il se tourna vers le garçon.

— Faites entrer M. de Séverac.

Une minute après, Valentin était là.

Le juge s'avança vers lui et les deux hommes se tendirent la main. Ils n'étaient pas ennemis encore.

Et Valentin, très ému, fut quelques secondes sans pouvoir dire quel était l'objet de sa visite.

Même, ce fut le juge qui l'interrogea.

Il avait hâte d'en finir, et puisqu'il n'avait pu éviter cette rencontre, mieux valait brusquer l'explication.

— Vous désiriez me parler depuis plusieurs jours, Valentin?

— Oui, j'ai toujours trouvé votre porte fermée.

— Excusez-moi... Qu'avez-vous à me dire?... Avez-vous découvert quelque nouvelle preuve de l'innocence de votre père? Est-ce quelque détail nouveau que vous m'apportez?

— Non.

— Alors?

— Alors, monsieur d'Hautefort, je viens vous demander, n'ayant point d'autres preuves que celles que vous connaissez, si du moins vous vous êtes servi de ces preuves...

Je ne comprends pas bien votre question.

— Je vais être plus clair.

Il alla poser dans un coin, sur le bureau du greffier, sa canne et son chapeau, prit une chaise et s'assit.

— Il y a quelques jours, je suis venu vous faire une déposition très grave. Ce n'était rien moins qu'une accusation contre un dessinateur de la verrerie de Vilvaudran.

— Eh bien?

— Cet homme avait été vu portant le cadavre de Lafistole. Celui qui l'a vu n'a pas hésité à le reconnaître. Vous avez dû les confronter tous les deux. Vous avez dû interroger Jourdan : il n'a pu nier.

— Ensuite?

— Je viens vous prier de me dire où en est votre enquête, monsieur d'Hautefort. Vous devez comprendre quelle est mon impatience de voir enfin mon père réhabilité par l'aveu même du coupable.

Ne soyez donc pas surpris de ma démarche, vous qui savez combien j'aime mon père et ce que j'ai souffert de sa mort et de son déshonneur...

Le juge dit faiblement :

— Vous avez cru à une preuve contre Pierre Jourdan?

— Certes!

— Cette preuve n'existe pas.

— Mais c'est impossible... Souvenez-vous!... Cadour l'a reconnu.

— Cadour s'est trompé.

— Comment le savez-vous?

— Pierre Jourdan... dit le juge in- finiment troublé par son mensonge... était absent de Vilvaudran la nuit même où fut commis le meurtre.

— Il vous l'a dit?

— Il me l'a dit.

— Il vous en a donné la preuve?

— Je ne pouvais le croire sur parole!

— Un alibi?

— Oui.

— C'est étrange... J'ai vu Cadour hier... Je l'ai questionné... Cet enfant ne varie pas dans ses réponses...

— Un vagabond!

— Un vagabond, soit, mais dont l'intelligence me semble singulièrement déliée, bien au-dessus de son âge, dans tous les cas. Cette vie qu'il mène en pleine nature, avec ses parents, toujours dans les bois, existence presque sauvage, a fait de ce petit un homme, alors que les enfants aussi jeunes que lui ne savent encore ni comparer ni réfléchir!

Le juge ne répondit pas.

Valentin poursuivait, avec plus d'énergie :

— Cadour ne connaissait pas Pierre Jourdan. Il était dans les bois de Vilvaudran depuis peu de jours. Jourdan a une physionomie très énergique, qu'on ne peut oublier dès qu'on l'a vue une fois... et qui a dû frapper cet enfant.

— C'était la nuit...

— Oui, mais vous vous rappelez que la nuit était claire. Jourdan est passé si près de Cadour que celui-ci aurait pu le toucher en étendant la main.

— Quelle que soit la clarté de la nuit, sous bois la lune ne pénètre guère. Il y fait toujours sombre.

— Vous connaissez mieux que moi les bois de Vilvaudran, monsieur d'Hautefort. Vous savez que près du carrefour de la Croix-Saint-Jacques se trouve une large clairière de bruyères et de genêts. C'est cette clairière que traversait Jourdan, lorsque Cadour l'aperçut.

— Tout cela est bien vague. Sur une simple indication de cet enfant, vais-je arrêter un homme, jusqu'ici reconnu honorable, et qu'il me faudrait peut-être remettre en liberté le lendemain?

— Vous avez arrêté mon père sur de plus faibles indices...

— Valentin!

— Je ne veux pas vous offenser en rappelant ce souvenir... mais vous me forcez de comparer Jourdan à mon père. Jamais aucun soupçon ne les a atteints l'un et l'autre. Cependant, le jour où de graves indices se sont réunis pour accuser mon père, vous n'avez pas hésité.

— Je ne dois compte de ma conduite qu'à moi-même.

— Certes, et je ne veux pas vous interroger, monsieur d'Hautefort. Je désirerais seulement connaître quelles peuvent être les raisons qui ont motivé la mise en liberté d'un homme que j'ai tout lieu de croire coupable... Et si j'exprime ce désir, ce n'est pas que ma confiance en vous a diminué, non, mais je voudrais, au contraire, puisque vous estimez que Jourdan est innocent, partager votre conviction.

— Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit.

— Rien!

— Non!!

— Pas une explication!... mais c'est impossible... que croire, monsieur d'Hautefort?... Vous n'êtes pas devenu subitement mon ennemi?... Je n'ai rien fait pour cela... N'est-ce pas mon devoir de rendre l'honneur au nom que je porte?... Je suis si malheureux... Jusqu'aujourd'hui j'avais trouvé en vous des consolations...

Le juge se taisait, dans un cruel embarras.

Et devant ce silence inexplicable, Valentin se désespérait.

Il ne le reconnaissait pas, cet homme, qu'il avait si longtemps considéré comme son père, cet homme qu'il aimait pour sa droiture, sa douceur et sa bonté!... Il le voyait, avec surprise, gêné devant lui, détournant les yeux, répondant à peine. Que s'était-il passé?

— Je n'ose pas vous donner de conseils, monsieur d'Hautefort, dit-il, et cependant peut-être eût-il été prudent de garder cet homme quelques jours.

Et d'une voix plus basse, dans laquelle on sentait des larmes :

— Je suis donc déshonoré à jamais, puisque vous m'abandonnez!

Daniel fut ému jusqu'au fond du cœur.

Non seulement il l'abandonnait, mais il le condamnait.

Il avait commis une faute grave, déjà, en détruisant une partie des pièces du procès Lafistole.

A cette faute il en ajoutait une autre en ne donnant pas suite à la plainte portée par Valentin.

Il se liguaient avec les autres contre lui.

Ainsi que Valentin l'avait dit tout à l'heure, il devenait son ennemi.

C'était lui, Daniel, qui, par son erreur d'autrefois, avait porté la honte dans la maison de Séverac!

C'était lui, à présent, qui empêchait Valentin de se laver de cette honte.

Qu'allait-il résulter de tout cela?

Que ferait Valentin, en son désespoir? Persuadé de la culpabilité, ou du moins de la complicité de Jourdan, en resterait-il là?

Qu'allait-il tenter pour le perdre?

C'était une situation sans issue pour lui et à laquelle il ne pouvait penser sans horreur.

Les deux hommes se taisaient, mais celui des deux qui semblait le juge, ce n'était pas Daniel, c'était Valentin.

Et il l'était vraiment, en cette minute.

Obscurément, cette pensée lui venait.

Daniel, devant lui, restait les yeux baissés, dans l'attitude d'un coupable... Tout à l'heure, Valentin lui avait presque reproché d'être un magistrat infidèle et il n'avait rien répondu.

— Pourquoi? se demandait le jeune homme.

Valentin, avant de partir, demanda encore :

— Vous avez remis Jourdan en liberté. Du moins, le faites-vous surveiller?

S'il lui prenait la fantaisie de fuir, de quitter la France, serait-il arrêté avant de pouvoir exécuter son projet?

— Il ne fuira pas, dit le juge.

— Qu'en savez-vous?

— Puisqu'il est innocent!

— Qu'en savez-vous?... Il vous plaît de le dire... et moi je pense qu'il est coupable!

— Mon cher Valentin, je ne puis vous suivre plus longtemps dans cette discussion, douloureuse pour vous, et... offensante pour moi!...

Valentin se retira.

Les deux hommes se saluèrent froidement et ne se tendirent pas la main.

A peine était-il sorti que Daniel se laissait tomber dans son fauteuil, accablé par cette scène, en proie au plus profond désespoir.

Valentin n'était pas moins triste.

Il resta chez lui les jours suivants, préoccupé par cette scène, devant des motifs secrets à la conduite de Daniel, mais ne sachant pas quels étaient ces motifs.

Il retourna à Vilvaudran, surveilla lui-même Pierre Jourdan sans être vu, afin de s'assurer qu'il n'y avait rien de changé dans la conduite de celui-ci.

Jourdan paraissait fort tranquille.

Il se rendait le matin à la verrerie pour son travail de tous les jours, sortait à midi pour aller déjeuner, rentrait et ressortait le soir, la journée terminée.

Ainsi, tous les jours, maintenant comme autrefois.

— Pourtant, se disait le jeune homme, Cadour ne s'est pas trompé. Il y a là un mystère. Je le pénétrerai.

L'idée lui était venue, lorsqu'il avait songé à l'embarras de l'attitude du juge devant lui, que la famille d'Hautefort avait peut-être intérêt à cacher ce mystère.

Des doutes naissaient en lui.

En remontant dans ses souvenirs, il se disait que les lettres de Lafistole à son père parlaient à mots couverts de son mariage avec la fille de Clotilde.

Il les avait copiées, ces lettres, de même que tout le reste du dossier.

Puis il avait été découvert, au courant de l'enquête, que Lafistole s'était présenté à l'hôtel de la rue du Châtelet quelques heures avant sa mort.

Il s'était rendu plus tard au château de Vilvaudran.

Que signifiaient ces démarches?

La clarté ne se faisait pas encore en son esprit, mais déjà le soupçon était éveillé.

Encore un indice, quelque détail oublié, négligé, et la lumière éclairait ces ténèbres et il comprenait!

Chez lui, la fenêtre ouverte, devant la Loire paisible dont les eaux jaunes coulaient lentement au pied de sa maison, il avait repris ce dossier de Lafistole,

dans lequel revivaient les derniers et tristes jours de son père et il le feuilletait, pensif.

Il avait devant les yeux les lettres de cette femme restée inconnue de l'enquête et il se souvenait de l'affirmation répétée de Cadour, disant que l'homme portant le cadavre de Lafistole n'était pas seul, qu'il était suivi par une femme!...

Cette femme, c'était assurément celle-là qui avait écrit ces lettres...

Chacune de ces phrases semblait échappée à l'épouvante.

Lafistole l'avait menacée... De quoi? On l'ignorait.

Menacée, aux abois, elle s'était défendue peut-être.

Mais Jourdan, que venait-il faire là?... Il réfléchissait profondément.

Il pensait maintenant à cette écriture qui ressemblait d'une si singulière façon à celle de Clotilde.

Valentin les lui avait montrées jadis, ces lettres.

S'était-elle troublée?

Il n'y avait pas pris garde. Il ne s'en souvenait pas.

Il haussa les épaules.

— Clotilde d'Hautefort mêlée à ce drame sanglant, quelle folie!

C'était invraisemblable, c'était impossible, ridicule même! — et pourtant, comme cela eût expliqué tout ce qui lui semblait inexplicable!

La démarche de Béragère, qui avait peut-être connu le lugubre secret et renouçait à Valentin d'elle-même, parce qu'elle savait sa mère coupable.

La mise en liberté de Jourdan... Jourdan, complice de Clotilde, ne pouvait être accusé. Cela eût compromis Clotilde!... Cela eût perdu la famille d'Hautefort!

L'attitude si embarrassée du juge lorsque après tant de difficultés, Valentin avait réussi à le voir.

Tout cela, des preuves, oui, des preuves.

Mais pourquoi ce meurtre? Dans quel but?

Eternelle question qui le replongeait dans l'incertitude.

Mais alors, s'il trouvait devant lui la famille d'Hautefort, il était perdu!... Cette famille se serrerait autour de Béragère. Et que pouvait-il contre la jeune fille qu'il adorait?

Dans cette désolation de son âme, un seul homme restait qui lui prêterait peut-être son appui.

Et cet homme lui-même était un d'Hautefort.

Jean-Joseph!

S'il allait le trouver pour lui conter ses perplexités?

Il ne ferait aucune allusion à Clotilde. Il l'eût effrayé de cette façon.

Non, il lui dirait seulement ce qu'il avait découvert et il ne lui cacherait pas qu'il n'avait plus rencontré chez Daniel cette justice à laquelle il avait droit.

Jean-Joseph déciderait, en juge suprême.

Il interrogerait Daniel.

Et Valentin attendrait son arrêt.

C'était, dans cette partie dont son honneur était l'enjeu, la dernière carte qu'il put jouer.

De Jean-Joseph dépendait maintenant sa vie, car la vie sans honneur était impossible, et il avait fait le sacrifice de celle-là s'il échouait à réhabiliter son père.

Avant de prendre une résolution aussi grave, il voulut y réfléchir longuement.

Il avait une dernière espérance.

Peut-être Daniel le ferait-il appeler, peut-être voudrait-il lui expliquer sa conduite.

Mais vainement il attendit.

— J'irai donc trouver le procureur général, se dit-il. Il me conseillera.

Il écrivit le jour même à Jean-Joseph pour le prier de le recevoir.

Il ne lui disait pas quel était le motif de sa visite.

Il reçut le soir même une réponse du magistrat apportée par un domestique de l'hôtel.

Cette réponse disait :

« Mon cher Valentin, je suis un peu souffrant depuis quelques jours et je ne quitte pas ma chambre. Je puis néanmoins vous recevoir et je vous verrai avec plaisir. Veuillez venir demain à deux heures. Je vous attendrai rue du Châtelet. »

(Lire la suite au prochain numéro.)



## DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

**LA GRANDE DAME EST SANS PITIÉ.** — Se promenant en voiture avec ses enfants, l'ex-baronne de Vaughan croisa quatre bambins. L'un d'eux, âgé de 11 ans, eut la maladresse.



en jetant un morceau de pain dans la direction de la voiture, d'effleurer la tête de la grande dame. Aussitôt, laquais et cocher sautèrent à terre, s'emparèrent de l'enfant et le conduisirent au château où les gendarmes, prévenus par la baronne, vinrent l'arrêter. **BALINCOURT.**



**UN HOMME ÉBOUILLANTÉ.** — A l'usine de parfumerie de la rue Masson, un ouvrier se tenait auprès d'une cuve remplie de savon en ébullition. Tout à coup, il fit un faux pas et tomba dans le liquide bouillant. Retiré par ses camarades, il fut transporté à l'hôpital dans un état des plus graves. **CLICHY.**



**« TÊTE DE BOIS » VEUT SE BATTRE.** — Après avoir bu trop copieusement, un ivrogne connu sous le sobriquet de « Tête de Bois » regagnait son domicile quand l'idée lui vint de se battre avec quelqu'un. Il chercha querelle à un passant ; mais ce dernier qui était avec quelques amis, refusa le cartel. « Tête de Bois » le menaça alors de son couteau. Mais les amis de son adversaire réalisaient se jetèrent sur lui et le remirent entre les mains de la police. **MONTREUIL-SOUS-BOIS.**

« Un groupe de femmes de journée, laveuses de Saint-Pierre, a l'honneur d'informer le public, qu'à partir de ce jour, elles prendront 1 fr. 50 par jour et nourries. »  
Par la même voie, les bourgeoises répondaient :

« Un groupe de dames informe les laveuses ambitieuses de gagner 1 fr. 50 par jour et nourries, qu'elles ne seront acceptées qu'aux conditions suivantes :

- 1° Arriver à sept heures du matin et déboucher à six heures du soir ;
- 2° N'apporter aucun linge à laver dans les maisons où elles seront prises ;
- 3° Ne pas exiger le café.

Celles qui n'acceptent pas ces conditions sont priées de rester chez elles. »  
Après s'être consultées, les lessiveuses ripostèrent :

« Mesdames, nous nous sommes consultées. Comme vous trouvez à redire que nous vous demandions 1 fr. 50 par jour et le café, nous ne sommes pas désireuses de passer les trois quarts de notre journée, même notre journée entière, pour ne pas gagner notre vie ; alors, nous vous demandons 1 fr. 75 par jour. Celles qui voudront se mettre propres nous prendront, celles qui ne veulent pas sont priées de se laver. »

**Faite d'entente complète** (il y a des jaunes partout), les lessiveuses durent céder. Pour la quatrième fois, le tambour de ville se mettait en route et faisait connaître à la population l'avis suivant :

« Mesdames, les laveuses de Saint-Pierre ont décidé, après réflexion, de continuer à aller en journée aux mêmes conditions, c'est-à-dire à 20 sous par jour, nourries et le café. »

Heureux Saint-Pierre d'Oléron ! Si l'on y connaît maintenant la grève, du moins, le sabotage semble y être encore insoupçonné. Cela viendra. Le progrès ne souffrirait pas qu'il en fût autrement.

## MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

**LE DRAME DE LA RUE LAGILLE.** — Le 31 décembre dernier, vers onze heures du soir, M. Bombré, marchand des quatre-saisons, jouait aux cartes dans le débit de M. Grange, rue Lagille, avec le frère du patron. Soudain, il sentit qu'on lui relevait son veston par derrière, pour le lui rabattre sur la figure, et aussitôt il recevait sur la tête plusieurs coups de crosse de revolver tandis qu'un coup de feu lui était tiré à bout portant.

Le malheureux s'affaissa, tout ensanglanté, tandis que ses agresseurs — ils étaient deux — prenaient la fuite. Ils avaient été reconnus par le marchand de vins, qui affirma que les coupables étaient : Edmond Pecqueur, vingt-sept ans et Auguste Wendel, vingt-six ans. Il déclara que celui qui avait tiré était Pecqueur. Une cliente qui était dans le débit, Mlle Thibaud, confirma cette déclaration, en ajoutant que Pecqueur avait voulu se venger de Bombré, qui lui avait pris sa maîtresse.

Les blessures de Bombré étaient particulièrement graves. Sa vie est sauve, mais il ne peut plus ni marcher, ni manger ou boire sans l'aide d'autrui.

Depuis le crime, seul Pecqueur a pu être arrêté. Wendel est en fuite.

Pecqueur, défendu par M<sup>e</sup> Python, comparait devant les assises de la Seine. Il rejette le crime sur Wendel.

Pecqueur est condamné à dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour. L'avocat général, M. Sieben, avait demandé la peine de mort.

**UNE EMPOISONNEUSE.** — La cour d'assises des Vosges a condamné à quinze ans de travaux forcés la fille Marie Leclercq, âgée de seize ans, domestique au service du docteur Roussel, médecin à Coussey, qui empoisonna un enfant de neuf mois, fils de son maître, et tenta ensuite d'empoisonner sa patronne.

**UN PÈRE INDIGNE.** — La cour d'assises de la Charente a eu à juger un père indigne, nommé Devigne, de Ronsencq, qui avait abusé de ses deux filles. L'aînée, Léonie, est âgée de dix-neuf ans ; les premières relations eurent lieu alors qu'elle avait une douzaine d'années. Elle devint mère au mois de juillet dernier, mais elle affirme que ce n'est pas des œuvres de son père.

Au cours de l'instruction, l'accusé fit des aveux. Il déclara que, depuis deux ans, il avait cessé toutes relations avec l'aînée, mais avait abusé de la plus jeune, Marie-Louise, à cette époque âgée de dix ans.

L'examen mental auquel fut soumis Devigne, démontra qu'il était parfaitement responsable.

A l'audience, l'accusé a renouvelé ses aveux. Les débats eurent lieu à huit clos.

Devigne a été condamné à cinq ans de réclusion.

**UN SATYRE.** — Devant la cour d'assises de la Seine, comparait un nommé Routier, cinquante et un ans, souffleur d'orgues, inculpé d'attentats à la pudeur sur une fillette de cinq ans, à laquelle il communiqua une maladie secrète.

Après réquisitoire du ministère public et plaidoirie de M. Robert Falco, ce dégoûtant personnage a été condamné à cinq ans de réclusion.

**LE DRAME DU CLOS-GIOT.** — Devant la cour d'assises de la Manche a comparu Louis-Jean Guéret, âgé de dix-neuf ans, sous l'inculpation d'homicide volontaire sur la personne du baron de Montrond, son ancien maître. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

**SATYRE ASSASSIN.** — En septembre 1909, un vieillard, Louis Gagnière, soixante-deux ans, assassinait une fille galante nommée Guillemette, née Schmidt. Le vol était le mobile du crime, compliqué de viol.

La Cour d'assises condamna Gagnière à mort ; ce jugement fut cassé, l'affaire revint dans la Creuse. Là, le coupable fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Mais cette peine n'étant pas applicable à Gagnière en raison de son âge, ce jugement fut encore annulé, et c'est dans la Corrèze que l'assassin vint de comparaître en cour d'assises. Il a été condamné, cette fois, à la réclusion perpétuelle.

**MEURTRIERS CONDAMNÉS.** — A Pantin, une épicière fut assassinée, il y a deux ans. Dénoncés, les assassins furent arrêtés. Ils ont comparu devant la cour d'assises de la Seine.

Après les plaidoiries de M<sup>e</sup> Jean Robin pour Reinhard, M<sup>e</sup> Arboux pour Legain, M<sup>e</sup> Paul Viven pour Walter, le jury est revenu avec un verdict affirmatif, mais mitigé de circonstances atténuantes pour les trois accusés.

La Cour a condamné Reinhard aux travaux forcés à perpétuité, Legain à vingt ans de travaux forcés et huit ans d'interdiction de séjour, Walter à six ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour.

Après le prononcé du jugement, Reinhard, tourné vers le public, prononce cette phrase qui a dû faire passer un petit frisson sur les témoins à charge : « Bonsoir, on se reverra ! »

**UN PARRICIDE.** — La cour d'assises des Vosges a condamné à mort Joseph Valentin, manoeuvre, qui, le 12 décembre 1909, étrangla sa mère.

L'exécution aura lieu à Epinal.

### VENDEUSE PAR SON GENDRE

Amoureux d'une dame Dotty, belle-mère de son vieux copain William Sandy, l'honorable Henry Swill le sollicitait de plaider sa cause auprès d'elle.

— Soit ! accepta Sandy. Mais tu me donneras dix schillings...

Six mois plus tard, mistress Dotty devenait la femme de Henry Swill.

Mais, comme l'heureux époux avait à payer sa dette, il y eut entre les deux hommes une violente altercation que la nouvelle mariée surprit et qui lui fit connaître qu'elle avait été vendue proprement pour une demi-livre.

Aussi, fort en courroux, traîne-t-elle son gendre devant les tribunaux de Londres.

On espère bien qu'il se verra sévèrement condamné.

Car réclamer 12 fr. 50 à l'ami qui vous débarrassera de votre belle-mère, c'est d'un toupet véritablement excessif.

### UN VERDICT INATTENDU

Le jury de la Seine, si peu sévère habituellement, a fait preuve au cours d'une des dernières audiences d'une clémence qui a provoqué l'indignation de tous les honnêtes gens.

Une fille, par avarice, pour ne pas avoir à le nourrir, a jeté son enfant par la fenêtre. Le pauvre petit est venu s'écraser sur le pavé où on l'a trouvé broyé, la cervelle ouverte. La mère criminelle a été acquittée.

Cette fille était domestique ; elle avait mis au monde cet enfant à la Maternité ; puis l'avait confié à une nourrice à la campagne. Celle-ci, sans nouvelles de la mère qui laissait ses lettres sans réponse, lui rapporta l'enfant chez ses patrons. La bonne le garda dans sa chambre, en cachette, puis bien vite fatiguée de ces soins discrets, elle trouva beaucoup plus expédient, une nuit, de le tuer. Elle avait calculé que, puisqu'on ignorait qu'il était chez elle, on ne lui imputerait pas ce crime.

Mais il fallait, pour écarter les soupçons, qu'elle le jetât, non du côté où donnait sa fenêtre, c'est-à-dire sur la cour, mais dans la rue, ce qui l'obligeait à traverser la chambre des enfants de sa patronne pour gagner la fenêtre propice à son odieux dessein. Elle n'hésita pas.

Ce fut un passant qui trouva le petit corps. Elle a donné comme raison de son crime qu'elle avait eu peur de perdre sa place en laissant savoir qu'elle avait un enfant. Or, sa patronne, une digne femme, a déclaré : « Que ne m'avait-elle dit qu'elle était mère ! j'aurais désintéressé la nourrice ! »

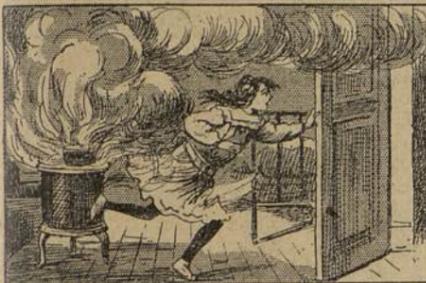


## DE LA POLICE DANS PARIS

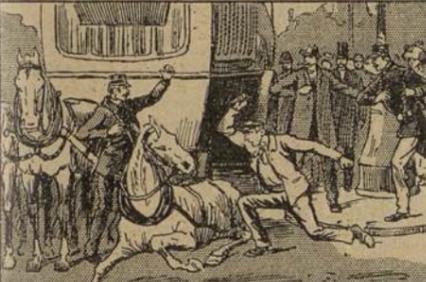
**LA « REINE DE KABYLIE. »** — Bien connue sous ce pseudonyme, une fille soumise arpentait un soir de la semaine dernière la rue de Kabylie. Elle aborda un contremaître



d'usine, mais celui-ci repoussa dédaigneusement ses offres. Indignée, elle bondit sur le contremaître et, d'un formidable coup de poing en pleine poitrine l'étendit inanimé. Des agents l'avaient aperçue ; ils s'empressèrent de la mettre en état d'arrestation. **(XIX<sup>e</sup> Arrt.)**



**BRULÉE VIVE.** — Demeurée seule chez elle, rue Germain-Pilon, une fillette de treize ans faisait fondre de la cire sur un poêle placé dans la chambre à coucher, lorsque le récipient prit feu. Enveloppée de flammes, la pauvre enfant s'enfuit dans l'escalier et vint tomber dans la loge de la concierge où des soins lui furent donnés. Son état inspire de vives inquiétudes. **(XVIII<sup>e</sup> Arrt.)**



**UN APACHE CHATIE.** — Pendant qu'on relevait un des chevaux de Madeleine-Bastille tombé sur les grands boulevards, un apache s'approcha de l'animal et lui enfouit un couteau dans la cuisse. La foule indignée se rua sur le sauvage ; celui-ci reçut une telle correction que les agents le transportèrent en lambeaux au poste de la rue Drouot. **(IX<sup>e</sup> Arrt.)**

### SIMPLE HISTOIRE DE CHASSE

Les récits d'aventures extraordinaires ont fleuri avec l'ouverture récente de la chasse ; mais il est peu d'histoires aussi inattendues que la suivante :

Il y a deux ans, un chasseur partant en compagnie du Président de la Société centrale des Chasseurs, pour aller chasser la grive aux environs de Tunis, achetait à Marseille mille cartouches marquées de l'estampille d'un armurier français.

Tout alla bien pour entrer en Tunisie, mais comme les grives manquaient au rendez-vous, les chasseurs se décidèrent à rentrer en France. On refusa l'entrée des cartouches en Algérie, et leur propriétaire les réexpédia à Marseille.

Lorsqu'il fut de retour dans ce port, il fut mandé à la Douane, où il apprit qu'il allait être poursuivi pour avoir tenté d'introduire en France des munitions étrangères, délit prévu par un règlement de 1795. C'est en vain que le pseudo-délinquant exhiba la facture de l'armurier fournisseur des cartouches ; elles venaient de Tunisie et cela suffisait.

Notre chasseur abandonna provisoirement ses munitions et ne les réclama que l'année suivante, au moment où il repartait pour Tunis. Par tolérance et en raison de sa bonne foi évidente, on l'autorisa à prendre livraison de son colis pour le réexpédier en Tunisie.

Mais lorsque, en compagnie de l'entrepositaire des poudres, il voulut sortir les cartouches du dépôt, un douanier — en vertu du règlement qui s'oppose à la circulation des munitions d'origine étrangère — fit faire demi-tour au colis et conduisit au poste les deux « fraudeurs ».

Les cartouches sont depuis deux ans dans une casemate, mais, comble d'ironie, il y a quelques semaines, l'administration a réclamé à leur infortuné propriétaire la somme de 80 francs pour « frais de magasinage ! »

Cette aventure, qui se passe à Marseille, ne déparerait pas les récits de l'illustre Tartarin.



## DE LA POLICE DANS LE NORD

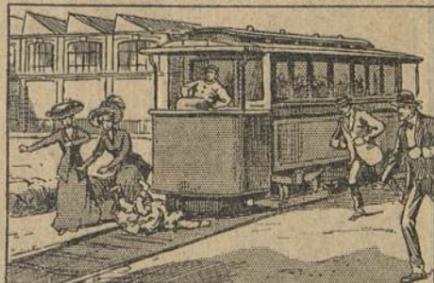
**SCÈNE DE JALOUSIE.** — Une cartonnière soupçonnait son amant de la tromper avec une de ses compagnes d'atelier. Un soir, après dîner, le jeune homme s'apprêtait à sortir. Sa maîtresse l'interrogea et le menaça s'il partait. Impatient, il se dirigeait vers la porte, quand la cartonnière se jeta sur lui armée d'un couteau. Fort heureusement, l'arme ne blessa que légèrement le jeune homme qui est soigné à l'hôpital régional. La meurtrière, qui est allée se constituer prisonnière, est au dépôt.

STAINS.



**WATTMAN IRASCIBLE.** — Légèrement pris de boisson, un maçon était monté sur un car électrique et avait pris place sur la plateforme avant. Il importuna le wattman et lui adressa même des paroles désobligeantes, si bien que celui-ci furieux poussa l'ouvrier. La chaîne n'étant pas mise, le maçon tomba sur la voie et se fit de graves blessures à la tête.

LILLE.

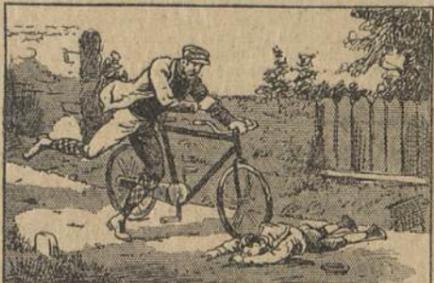


**UNE FILLETTE DÉCAPITÉE.** — En revenant de la foire de Lille, une fillette de 8 ans traversait la voie du tramway avec l'étourderie de son âge. Elle ne vit pas arriver un tramway. Le wattman bloqua vivement les freins, mais il ne parvint pas à arrêter le lourd convoi qui renversa l'enfant et la décapita.

WASQUEHAL.

**UN OFFICIER SE TUE EN TOMBANT DE CHEVAL.** — En revenant, le matin, du champ de tir de la Brayelle, avec la batterie, le cheval d'un lieutenant, du 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie s'emporta et désarçonna son cavalier, qui tomba sur la chaussée, la tête la première. Le malheureux officier se fractura le crâne dans sa chute. Transporté à l'hôpital-Elieu, il succomba en y arrivant.

DOUAI.



**UN ENFANT TUÉ.** — Sur la route des Barraques un Anglais se promenait à bicyclette, son fils âgé de 8 ans le suivait à pied. Tout à coup l'enfant fit entendre une plainte et tomba inanimé. Son père sauta de machine et courut à lui. L'enfant était mort, la poitrine traversée par une balle tirée probablement d'un stand voisin.

CALAIS.

**CRIME MYSTÉRIEUX.** — Un mineur, âgé de soixante-cinq ans, habitant avec son fils une maison des crochons de la fosse 7 des mines de Noeux, à Barlin, a été trouvé mort au bas de son escalier, étendu sur le dos, portant à l'œil droit une blessure. Le médecin légiste a conclu à un crime.

LILLE.



**DEUX MINEURS TUÉS.** — A la fosse 2 des mines de Marles, une benne dans laquelle avaient pris place deux ouvriers, descendait lorsque tout à coup le câble se rompit. La benne fut précipitée d'une hauteur prodigieuse au fond du puits où elle se brisa. Les deux malheureux ouvriers furent tués sur le coup.

BÉTHUNE.

## UN POLICIER BON ENFANT \*

(Suite et fin).

La police, toutefois, au cours d'une perquisition faite chez le marchand de vins, qui s'était rendu coupable d'un délit relativement minime, avait saisi la lettre de Perret, et cette lettre fut aussitôt transmise à Pinson.

Le cambrioleur y disait aussi que ses instruments de travail ne devant plus lui être d'aucune utilité, il les tenait à la disposition de Bruneau : ils pourraient servir à d'autres camarades.

C'était le matin même de la perquisition que le marchand de vins avait reçu la lettre. Il ne put y répondre, car il avait été arrêté et immédiatement écroué.

Le lendemain, Pinson était à Bourges et se mettait à la recherche de Perret, dont il ignorait le changement de nom. Il savait seulement ses rapports avec la Maison Mortier.

Par une coïncidence bizarre, le banquier venait de faire transformer ses bureaux, et d'y faire sceller dans le mur un énorme coffre-fort, assez grand pour pouvoir contenir une personne.

M. Mortier avait invité sa femme, ses deux filles, Francine et la plus jeune, Lucie, ainsi que Lafont, à venir visiter les nouveaux bureaux, car la pose du coffre-fort, ainsi que certaines autres transformations devaient tous les intéresser.

Les deux jeunes filles, en se luttinant, s'étaient approchées du meuble et Lucie, par jeu, pour l'enfantin plaisir de faire une niche, y avait fait entrer Francine et poussé la porte.

Le coffre-fort s'était refermé; or, comme Mortier n'avait pas encore reçu les clefs du fabricant, la malheureuse jeune fille risquait fort d'y étouffer, les ouvriers attendus pour sceller le coffre-fort, ne devant, en effet, arriver que dans l'après-midi, de Paris où le meuble avait été commandé.

Le banquier et sa femme étaient au désespoir, et la jeune Lucie pleurait à chaudes larmes, tandis qu'on entendait dans le grand coffre-fort les cris et les sanglots de Francine.

Lafont prit aussitôt une décision, sans même se rendre compte des conséquences qu'elle pourrait avoir.

Les souffrances de la jeune fille, et la douleur de ses futurs beaux-parents, l'avaient ému au point de lui faire oublier toute prudence.

Comme on avait parlé d'aller chercher un serrurier.

— Un serrurier? s'écria-t-il, à quoi bon? Jamais il ne parviendra à forcer cette porte. Attendez-moi ici, je reviens dans un instant.

Il courut à sa maison de commerce, y prit sa trousse de cambrioleur, secrètement mise en lieu sûr, et revenait bientôt, en toute hâte, se félicitant de ne pas l'avoir encore envoyée à Bruneau.

Aussitôt revenu, il la déploya, disposa les outils sur une table, puis, à la stupéfaction de tous, se prit à attaquer vigoureusement le meuble, dont la porte finit par céder sous ses pesées habiles.

Peu après, la jeune fille, plus morte que vive, était rendue à ses parents, et tout le monde remercia chaleureusement Lafont de ce sauvetage; il n'était que temps, car Francine Mortier, manquant d'air, aurait infailliblement étouffé.

\* Voir l'Œil de la Police n° 91.

### LE TRUC DU PORTUGAIS

Un jeune Portugais, qui avait de nombreux loisirs et un tempérament de mystificateur (les Portugais sont toujours gais), s'étant paré du titre de docteur, fit annoncer dans les journaux de Lisbonne qu'il venait de découvrir une nouvelle recette pour rajeunir, en vingt-quatre heures, les hommes les plus avancés, les dames les plus mûres. A tous les clients qui vinrent en foule assiéger la porte de son cabinet, le pseudo-docteur fit remplir une fiche, sur laquelle on devait indiquer ses noms, prénoms et âge.

Puis il les pria de revenir le lendemain, et quand ses clients se représentèrent, à chacun d'eux il avoua avoir égaré sa fiche.

— Je vous prie, ajouta-t-il, de me redonner les renseignements que je vous demandais hier, car, à partir d'un certain âge, il m'est impossible de vous rajeunir. Sur leurs nouvelles fiches, tous s'étaient rajeunis de quinze à vingt-cinq ans.

Et l'aimable fumiste de leur déclarer, souriant : — Voici votre première fiche, voilà la seconde. Je vous prie de constater que, grâce à mon procédé, vous êtes considérablement rajeuni!

### UNE CAVERNE D'ALI-BABA

Les communes situées autour d'Eberswalde, dans la banlieue de Berlin, ont eu depuis quelque temps, presque chaque nuit, la visite d'une audacieuse bande de cambrioleurs.

Les habitants, vivement alarmés, se sont adressés à la police de Berlin qui envoya enfin, sur place, quelques agents de la

A ce moment, le marchand de drap, en se retournant pour ranger ses outils et refermer sa trousse, aperçut à l'un des guichets de la banque, un homme qui l'examina avec insistance.

Lafont devint blême... il avait reconnu l'inspecteur Pinson...

C'était bien lui, en effet, qui, venu à Bourges, pour y rechercher Abel Perret, et sachant, par la lettre saisie chez Bruneau, qu'il avait des accointances avec la banque Mortier, y était entré pour obtenir quelques renseignements sur lui.

Perret se sentit perdu : Pinson l'avait reconnu, il en était certain; d'ailleurs, la vue seule de ses outils devait avoir suffi au policier pour reconnaître dans l'opérateur, sinon Abel Perret, tout au moins un chevalier de la pince-monseigneur.

Pour avoir voulu sauver la jeune fille, le cambrioleur déjà à demi régénéré avait donc perdu la partie. Il ne regrettait rien, mais cette coïncidence de l'arrivée du policier faisait écrouler ses projets d'existence honnête et de ses rêves d'avenir.

Délibérément, sa trousse sous le bras, il s'avança vers l'inspecteur de la Sûreté, en lui murmurant à voix assez basse pour que les employés de la banque ne pussent l'entendre :

— Allons, monsieur Pinson, ça y est. Vous m'avez reconnu. Je suis « fail ». Contre la force, pas de résistance. C'est bon, je me rends. Mais évitez-moi la honte d'un scandale devant cette famille. Qu'elle ne sache rien.

Ici, cependant, Pinson agit de façon bien imprévue.

Jouant une surprise qui parut naturelle à toutes les personnes présentes, il s'écria à haute voix, de manière à être entendu de tous :

— Vous faites erreur, monsieur, vous me prenez pour un autre. Oh! ne vous excusez pas : cela peut arriver à tout le monde. Une simple ressemblance vous a trompé...

Et, donnant un grand coup de chapeau, Pinson, quittant la banque, gagna la rue, en descendant les quelques marches du perron.

Lafont, tout d'abord, ne pouvait en croire ni ses yeux, ni ses oreilles.

Il n'y avait pas l'ombre d'un doute, c'était bien à Pinson qu'il avait parlé : il y avait assez longtemps que tous deux se connaissaient... Et, cependant, il le laissait en liberté!

Il comprit enfin que c'était là un trait de générosité du policier. Devant le bandit de jadis, qui s'était amendé, et vivait tranquillement du produit d'un travail honnête, il avait eu pitié d'Abel Perret, en n'arrêtant pas, comme il eût dû le faire, « M. Lafont ».

Perret, après mûre réflexion, se rendit compte qu'il ne pouvait prétendre à la main de Francine Mortier, et profita d'un prétexte quelconque pour rompre avec celle que tout le monde désignait comme étant sa fiancée.

Ce fut, huit jours durant, le sujet de toutes les conversations de la petite ville, puis tout s'oublia bientôt, et il n'en fut plus question.

Avec acharnement, l'ancien cambrioleur se remit à l'ouvrage, et la fabrique de drap Basly, Lafont successeur, est l'une des plus prospères de la région.

(Reproduction interdite).

brigade des recherches. Ceux-ci, n'ayant trouvé aucune piste, lancèrent à tout hasard des chiens policiers dans la forêt d'Eberswalde.

Les intelligents animaux eurent bientôt flairé quelque chose de suspect et, s'étant mis en quête, ils découvrirent une caverne où les voleurs se réfugiaient.

Une perquisition fut opérée dans ce repaire.

On y a trouvé de nombreux objets précieux enlevés des maisons que les cambrioleurs visitaient.

Aucun des voleurs n'était dans la caverne : tous étaient partis en expédition.

### L'ESPRIT DU BRACONNIER

On jugeait récemment dans une ville de l'ouest un braconnier invétéré, vieux solitaire pour qui les lacs, collêts et traquenards n'avaient plus de secrets.

Après un interrogatoire durement mené et un réquisitoire violent du ministère public, le président du tribunal, la mine sévère, pose au délinquant la traditionnelle question :

— Accusé, avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

Le braconnier se lève, sourit avec grâce et laisse tomber doucement :

— Un seul mot, monsieur le président : si vous me condamnez, je ne pourrai plus vous apporter de lièvre, le jour où vous aurez M. le substitut à dîner.

Une douce hilarité se répandit dans l'assistance, mais, ajoutent les bons Normands qui nous content cette histoire — véridique à n'en pas douter — l'homme des bois en prit pour son grade.



## DE LA POLICE DANS L'OUEST

**BRACONNIER BLESSÉ.** — On a interrogé, à l'hôpital, où il est en traitement, un journalier, qui fut blessé dans la forêt de Moisson, où il braconnait vers trois heures du matin. Le patient n'a pas voulu répondre aux questions qui lui étaient posées, ni désigner l'individu qui l'accompagnait. Il a seulement fourni le signalement des deux gardes inconnus qui ont tiré sur lui à bout portant.

Quicquid ayant reçu plus de cinquante grains de plomb dans la région lombaire, il paraît maintenant hors de danger. On recherche activement ceux qui l'ont blessé.

MANTES.



**DOUBLE NOYADE.** — Trois employés de l'administration de la drague d'Ouistreham suivaient dans un canot un vapeur anglais qui remontait vers Caen. Mais, comme le canot se trouvait par le travers des machines du vapeur, il se trouva rempli de fumée. Les trois hommes donnèrent un faux coup de barre et l'embarcation chavira. Les employés tombèrent dans l'Orne : l'un d'eux put se sauver à la nage, mais les deux autres se noyèrent.

CAEN.



**EXPLOSION DE CARTOUCHES.** — A la caserne du 65<sup>e</sup>, un soldat calait des cartouches dans la poudrière lorsqu'une cale tomba sur la capsule d'une cartouche. Les autres cartouches s'enflammèrent et explosèrent, brûlant les yeux du malheureux soldat et lui déchiquant le bras droit. Son état est très grave.

NANTES.

**INCENDIES DANS LE MORBIHAN.** — Plusieurs incendies se sont déclarés ces jours derniers dans le département du Morbihan. De nombreuses meules de paille ont été détruites ainsi que des récoltes. A Séné, on signala que de nombreux arbres et une meule de paille de 25,000 kilogrammes ont été la proie des flammes; des fermes voisines ont été également détruites. A Saint-Allovestre, de terribles incendies ont détruit, dans les villages de Tréguent et de Petit-Kereolas, six maisons d'habitation.

LORIENT.



**UNE MÈRE DÉATURÉE.** — Une femme de 38 ans dont le mari s'est suicidé en février dernier voulait depuis quelque temps se débarrasser de sa fille âgée de 5 mois. Elle emporta l'autre jour la pauvre enfant jusqu'à une mare voisine et lui plongea la tête dans l'eau. Elle la maintint ainsi jusqu'à complète asphyxie.

PONT-AUDEMER.

**ACCIDENTS DE PÊCHE.** — Trois jeunes marins, âgés de douze et vingt-trois ans, et un de leurs camarades, âgé de treize ans, tous les trois fils de marins de l'île Dieu, partis pour la pêche sur une légère embarcation, se sont noyés, la barque ayant capoté sur un écueil.

LES SABLES-D'OLONNE.



**UN MENAGE DANS LA LOIRE.** — En sortant de l'hôpital d'Amiens, deux vieillards, le mari âgé de soixante-dix ans et la femme de huit ans plus vieille, se retrouvèrent dans la plus profonde misère. Ils résolurent d'en finir avec la vie. Ils se rendirent au bord de la Loire et se jetèrent à l'eau. Le mari coula à pic; mais l'eau s'engouffrant dans les vêtements de la femme la firent surnager longtemps. On put ainsi la sauver.

ANCENIS.

Deux exécutions capitales

En dehors de l'exécution mouvementée dont nous parlons en première page, deux autres exécutions ont eu lieu la semaine dernière.

Un dentiste féroce

A Halle, un dentiste du nom de Kreitenmayer était en train de procéder à l'extraction d'une dent, lorsque la patiente s'évanouit.

On découvrit alors que ce n'était pas la première fois qu'il agissait ainsi. Il avait torturé un grand nombre de femmes qui avaient eu la mauvaise inspiration de lui demander des soins.

Une farce mortelle

A Danjoutin, près Belfort, de sinistres plaisantins ont fait boire plusieurs verres d'absinthe à un enfant de neuf ans, le petit Jules Bled.

Les crimes de l'enfance

Plus nous allons, plus l'enfance devient criminelle. Il n'y a pas bien longtemps, un jeune potache du lycée de Palerme avait assassiné son professeur pour se venger d'une mauvaise note, simplement.

Mais voici mieux encore. Toujours en Italie, près de Bergame, il y a quelques jours un aimable enfant, que son oncle venait de moriger, l'a tué d'un coup de rasoir.

Un « client » bon enfant

Se douterait-on que les abords de la Préfecture de police sont, pour certaines belles de nuit, un lieu de racolage de prédilection ?

M. Lépine en personne l'apprent l'autre jour à ses dépens. Comme il rentrait, vers dix heures du soir, l'ange gardien de nos mœurs se vit accosté, à deux pas de son hôtel.

N'insistez pas, mademoiselle, je vous en prie; si vous entriez dans ma maison, vous n'en sortiriez que dans quelques jours. Et je ne veux pas vous garder si longtemps !

Mort aux Mouches

Un entomologiste a constaté que, dans les campagnes que sillonnent de nombreuses automobiles, les mouches et les taons avaient beaucoup diminué.

Le coupe-vent d'abord et le ventilateur ensuite sont, paraît-il, des agents de destruction remarquables.

Concours n° 28 (10 Séries)

Les Faits divers truqués

SIXIÈME SÉRIE

Dans chacun des dix faits divers truqués qui constitueront ce concours, il s'agit de découvrir, non pas écrits avec leur orthographe, mais donnés par la consonance, cinq noms de Français célèbres à des titres divers.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les dix solutions devront être adressées à M. Lecocq, 75, rue Dareau, Paris.

AVIS IMPORTANT

Nous mettons en garde tous nos Lecteurs, et en particulier ceux qui participent à nos Concours, contre les agissements de plusieurs Administrations, qui, par des procédés plus ou moins frauduleux, se procurent leurs adresses pour envoyer ensuite des circulaires auxquelles nous sommes absolument étrangers.

Dans ces circulaires ces maisons sollicitent des envois d'argent de nos abonnés et lecteurs. Nous croyons devoir prévenir ceux-ci que nous déclinons toute responsabilité, faisant d'ailleurs toutes réserves de droit vis-à-vis des administrations dont il s'agit.

LE DISQUE PATHÉ SUPPRIME L'AIGUILLE et l'usure qu'elle produit.

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant SANS AIGUILLE est écrasante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes.

A TOUS ET PARTOUT 8 JOURS à l'ESSAI

Le Théâtre chez Soi

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE: Chants accompagnés par l'orchestre complet.

INVENTION NOUVELLE

Diaphragme à Membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin.

GIRARD & BOITTE

Collection Formidable et Sublime de 130 MORCEAUX

20 Centimes PAR JOUR



DERNIÈRE INVENTION!

Les disques et les diaphragmes à aiguilles sont vaincus! Tout le monde exige les merveilleux disques Pathé et chacun fait remplacer son diaphragme à aiguilles, désagréable, agaçant et démodé par le diaphragme à saphir, inusable, toujours prêt à fonctionner et qui donne des résultats tenant positivement du prodige!

Adaptation instantanée et sans frais.

Nous nous mettons à la disposition de tous les possesseurs de machines parlantes à disques pour perfectionner leur instrument et le mettre au niveau de la science actuelle.

Révolution radicale dans l'art de la reproduction de la musique et du chant.

30 MOIS DE CRÉDIT 6 fr. PAR MOIS

Les Disques PATHÉ donnent les plus longues auditions.

LES CONQUÊTES DE LA SCIENCE

Le cylindre de cire a été abandonné pour le disque à aiguilles qui a été abandonné, à son tour, pour le disque à saphir, supprimant l'usure, donnant le ton juste et le souffle vibrant de la voix humaine.

LISTE des 130 MORCEAUX CHOISIS DISQUES de 21 cm de diamètre, double face.

- OPÉRAS - OPÉRAS-COMIQUES
1. Le Roi de Lahore (Promesse de mon avenir), par RENAUD.
2. La Favorite (duo du 4e acte), par M...
3. Les Huguenots (Père-Fils), par...
4. Patrie (Pauvre martyr obscur), par...
5. Ripolito (Comme la plume au vent), par...
6. Benvenuto (De l'art), par NOTÉ.
7. Mignon (Ellen croyait pas), par...
8. Joconde (Dans un délire extrême), par...
9. La Damnation de Faust (Voix des roses), par...
10. Carmen (Toreador), par...
11. Joseph (Chant paternel), par...
12. Les Cloches de Corneville (Va petit moussa), par...
ROMANES - CHANSONNETTES GRANDS AIRS
13. Souhait à la France (mélodie avec chœurs et orchestre), par...
14. Je ne sais plus (avec orchestre), par...
15. Ecole d'amour (avec orchestre), par...
16. Bancourlasse (avec orchestre), par...
17. La Vierge à la Crèche, par...
18. On a oublié, par...
19. Le Petit Siffleur, par...
20. Hève ou Folie, par...
21. Mireille, par...
22. Petits Bambins d'Amour, par...
23. La Libellule, par...
24. Trianon, par...
25. Les Trois Roses, par...
26. O Sole Mio (avec orchestre), par...
27. La Chanson de Marinette (avec orch.), par...
28. Si tu voulais (avec orch.), par...
29. La Valse rose, par...
30. Chemineau chemine, par...
31. Ninon voici les roses, par...
32. Si l'on connaissait la Femme, par...
33. Les fiancailles roses, par...
34. Ressemblances, par...
35. Partenza (Ohanson napolitaine), par...
36. Ultime raison, par...
37. Petite femme qui passe, par...
38. Le portrait de Mireille, par...
39. J'ai fait d'amour, par...
40. Mon Cœur (Romance), par...
41. La Poulie chanteuse (Mélodie), par...
42. Quand je te vois, par...
43. Les deux Grenadiers, par...
44. La Marseillaise, par...
45. Elle n'était pas jolie, par...
46. Jolie Fleur des Champs, par...
47. Sur la bouche, par...
48. J'ai tant pleuré (avec orchestre), par...
49. Le Roi des Tyroliens (Tyrolienne), par...
50. Linette (Ohanson valse), par...
51. Le Bûcher, par...
52. Le petit Portrait, par...
53. Ah! dis-le moi, par...
54. Dans mon vieux temps, par...
55. Cœur d'enfant, par...
56. Le Permis de Pêche, par...
57. Un Monsieur qui bêgaye, par...
58. Dans la Rue (Cri de Paris), par...
59. Le Martyr de la Rue Popincourt, par...
60. Les Galles du Téléphone, par...
61. La Ballade des Agents, par...
62. La Jolie boiteuse (avec orch), par...
63. La Dernière carotte (monolog), par...
64. J'ai un rosier (avec orchestre), par...
ORCHESTRES - DANSES - SOLIS
Dix Valses.
Six Mazurkas.
Six Polkas.
Quatre Scotchis.
Cinq Morceaux 2 Quadrilles complets.
65 Cinq morceaux Quadrille des Lanciers complet.
à Un Pas de Quatre.
Deux Cors de Chasse.
Deux Pistons.
130 Un Violon.
Une Violoncelle.
Une Mandoline.
Deux Orchestres Tziganes.
Vingt Morceaux d'Orchestres divers (Marches Militaires, Fantaisies, Ouvertures, etc., etc.)

23 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, l'APPAREIL à DISQUES PATHÉ et la Collection des 130 Morceaux choisis sur disques double face, aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de 6 fr. jusqu'à complète liquidation de la somme de 180 francs, prix total.

Form with fields for Name, Profession, Address, and Signature.

GIRARD & BOITTE, 46, Rue de l'Echiquier, PARIS (Xe Arr)

Le Disque Pathé se présente en quatre diamètres différents, savoir: 17 centimèt. (1 fr. 25) - 21 centimèt. (2 fr.) - 28 centimèt. (5 fr.) - 50 centimèt. (16 fr.)

les dix bons de concours qui se trouvent au bas de cette page. VI. Matelot en goguette. - Certains marins, quand ils ont bu, font des betises; hier l'un d'eux, qui avait perdu col, bérêt, et la raison, bossait le chapeau d'un officier en civil. De pareils faits ne se passent heureusement pas tous les jours dans notre pays.

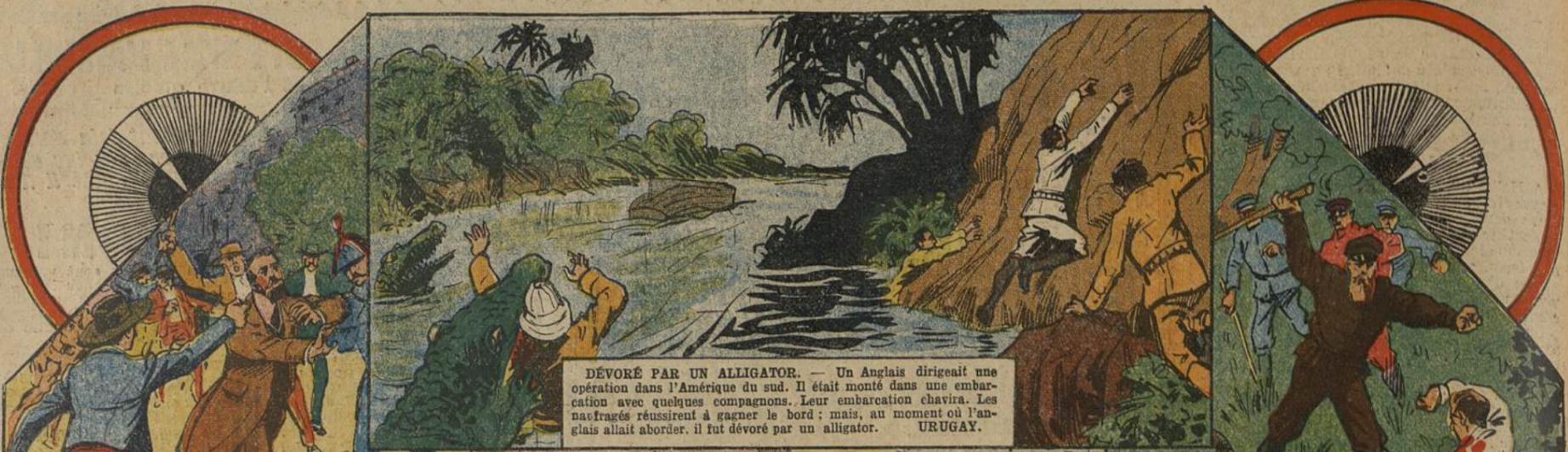
LISTE DES PRIX
1er prix: Une magnifique garniture de cheminée, pendule et candélabres en marbre et bronze doré.
2e prix: Un excellent remontoir pour homme, en argent contrôlé.
3e au 12e prix: Un élégant sac de dame en cuir fin, doublé de soie, avec compartiment intérieur.
13e au 24e prix: Une superbe chaîne de montre en argent contrôlé.
25e au 35e prix: Une ravissante parure de poignets.
36e au 50e prix: Un panneau artistique en cuir repoussé.
51e au 100e prix: Une paire de beaux boutons de manchettes, dorés et émaillés.
Du 101e au 150e: Une jolie chaîne sautoir pour dame.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Abonnements: FRANCE: 6 francs par an - ÉTRANGER: 8 francs par an. Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE (ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50c pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes: 75, rue Dareau, Paris.

CONCOURS N° 28 LES FAITS DIVERS TRUQUÉS BON N° 6

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 29e Concours LE BRIGADIER LA GROGNE



**DÉVORÉ PAR UN ALLIGATOR.** — Un Anglais dirigeait une opération dans l'Amérique du sud. Il était monté dans une embarcation avec quelques compagnons. Leur embarcation chavira. Les naufragés réussirent à gagner le bord ; mais, au moment où l'anglais allait aborder, il fut dévoré par un alligator. URUGAY.



**UN CONSUL MALMENÉ.** — Le vice-consul anglais de Naples était venu à Anagni, dans le but de signifier un mandat de comparution à deux Italiens, au nom des tribunaux anglais. Excités par les deux inculpés, des passants s'ameutèrent, et maltraitant le vice-consul, le poursuivirent à travers les rues. Le malheureux fonctionnaire reçut force coups avant que deux carabiniers aient eu le temps de mettre fin à la regrettable scène. ITALIE.



**DRAME D'AMOUR.** — Une femme de 67 ans était condamnée par les médecins : son mari, très affecté à la pensée qu'il allait être séparé de sa femme, la veilla pendant plusieurs nuits et lui déclara finalement qu'il voulait mourir avec elle. Leurs cadavres furent trouvés dans la cuisine de leur appartement. Ils s'étaient asphyxiés. Tous deux appartenaient à la plus haute société. ALLEMAGNE.



**LE CHATIMENT D'UN APACHE.** — Dans les environs de Saint-Petersbourg, le fils d'un millionnaire était, depuis deux ans, le chef d'une bande d'apaches qui a accompli une série innombrable de forfaits. Exaspérés, les paysans de plusieurs villages se réunirent ces derniers temps. La chasse à l'homme commença aussitôt. Elle réussit, car une bande de paysans trouva l'apache seul, dans une forêt, et le tuèrent à coups de bâtons. RUSSIE.



**VICTIME DE SON DEVOUEMENT.** — Un chef de gare a été victime de son courage. Au moment où le rapide 72, venant de Boulogne, arrivait, il vit une femme engagée sur la voie. Sans hésiter, il s'élança pour saisir la malheureuse, mais, heurté par la locomotive, il fut projeté au loin. On se précipita à son secours et l'on constata qu'il avait une épaule luxée et qu'il portait une horrible blessure dans la région lombaire. Il mourut le lendemain. Quant à l'infortunée voyageuse son corps ne formait plus qu'une bouillie sanglante. CREIL.



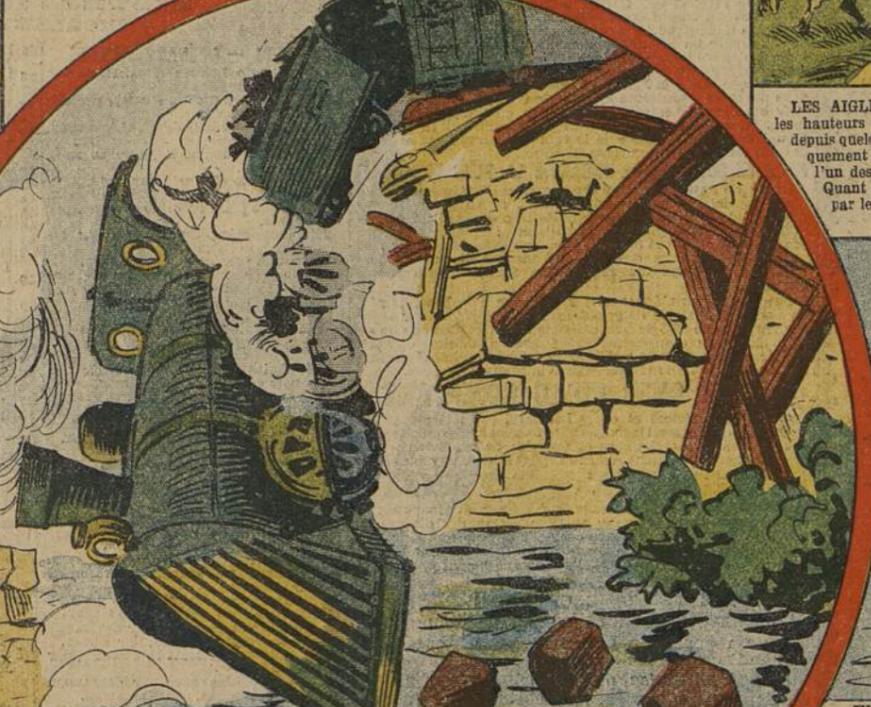
**LA VENGEANCE DU CHAUFFEUR.** — Un chauffeur voulant se venger d'un gorodovoï (agent de police), qui avait désigné à sa voiture une place qui lui déplaisait, lança sur lui l'automobile à toute vitesse. Le gorodovoï a été renversé et est mort quelques heures après. Le chauffeur a été arrêté et a avoué son crime auquel il déclare avoir été poussé par des collègues. RUSSIE.



**LES AIGLES.** — Un berger gardait un troupeau de moutons sur les hauteurs avoisinant la forêt de Targassonne. Deux aigles, qui depuis quelques instants planaient dans le voisinage, foncèrent brusquement sur le troupeau et, avant que le berger pût intervenir, l'un des oiseaux de proie saisissait un agneau et disparaissait. Quant à l'autre, qui s'était attaqué à une brebis, il fut assailli par le berger qui réussit à l'assommer à coups de houlette. PERPIGNAN.



**ACCIDENT MORTEL.** — Quatre employés des chemins de fer suisses avaient quitté l'auberge Mattia, près de Göschenen, pour faire l'excursion du Dammastock. Ils étaient attachés tous ensemble au moyen d'une corde. A la descente d'un couloir, celui qui marchait en tête tomba et entraîna ses trois compagnons. Deux furent tués. SUISSE.



**UN TRAIN A L'EAU.** — Une dépêche de Goodwin (Kansas) annonce qu'un train de voyageurs allant de l'Ouest sur Rock Island Railroad, est tombé dans le fleuve, près de Clayton. Les pluies torrentielles avaient détruit un pont. La locomotive gît dans un fond de sept mètres d'eau. Vingt cadavres ont déjà été retirés. De nombreux voyageurs sont gravement blessés. CANADA.



**INONDATIONS.** — Dans la commune de Lorca, par suite de pluies torrentielles, les récoltes semblent perdues. La partie basse de cette commune est inondée et les eaux atteignent plus de deux mètres de hauteur. Deux personnes ont été noyées et plusieurs blessées. Les fleuves charrient des meubles et des cadavres de bestiaux. ESPAGNE.



**UNE ÉMEUTE DE FEMMES.** — Parce que le conseil municipal de Rocca-Priora mettait obstacle à la construction d'un aqueduc, les femmes du pays, au nombre de 300, armées de bâtons, envahirent la salle des séances, firent descendre le maire de son fauteuil et chassèrent tous les conseillers à coups de bâtons. ITALIE.



**TUÉES PAR LA Foudre.** — A Colorado-Springs, la station balnéaire à la mode du Colorado central, des orages épouvantables ont complètement dévasté tous les environs. Sept personnes ont été tuées par la foudre. COLORADO.